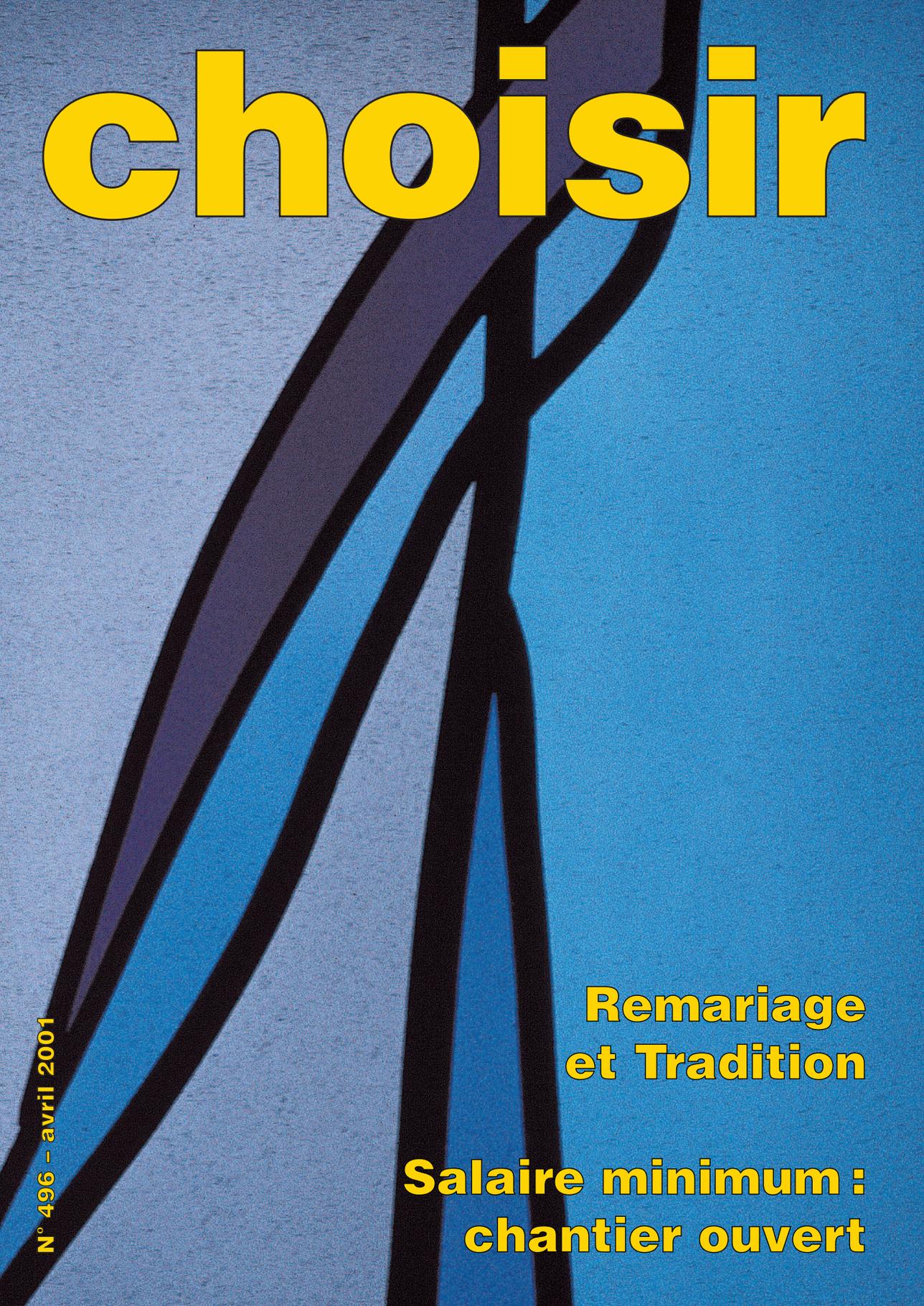


choisir



N° 496 - avril 2001

**Remariage
et Tradition**

**Salaire minimum :
chantier ouvert**

choisir revue mensuelle

Revue de pères jésuites

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 CAROUGE (Genève)
Administration et abonnements :
tél. 022/827.46.76
administration@choisir.ch
Rédaction :
tél. 022/827.46.75
fax 022/827.46.70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Pierre Emonet s.j., réd. en chef
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue de la Lombardie 4
1950 Sion
tél. 027/322.14. 60

Bibliothèque

Axelle Dos Ghali

Documentation

Marie-Thérèse Bouchardy

Promotion

Robert Decrey

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an: FS 80.–
Etudiants, apprentis, AVS :
FS 55.–
CCP: 12-413-1 «Choisir»
Pour l'étranger :
FS 85.– Par avion : FS 90.–
€ : 53.– Par avion : € 55.–

Prix au numéro : FS 8.–

En vente dans les
librairies Payot

Choisir = ISSN 0009-4994

Editorial

2 **Un rendez-vous historique manqué** *par Joseph Hug*

Actuel

Spiritualité

8 **Tendresse pour le corps** *par Marc Donzé*

Eglises

9 **Les divorcés remariés sont-ils exclus de l'Eglise ?**

par Louis Menuz

14 **Arménie : 1700 ans de christianisme** *par Bernard Outtier*

Société

19 **Humaniser l'humanitaire** *par Rik De Gendt*

23 **Science et mystique, une nouvelle alliance**

par François Euvé

Economie

28 **Précarité : au minimum, des salaires minima !**

par Yves Flückiger

Cinéma

32 **Les sermons du jésuite portugais** *par Guy-Th. Bedouelle*

Lettres

34 **Oscar Wilde, le dandy balzacien** *par Gérard Joulié*

Livres ouverts

38 **Exégète et éthicien** *par Pierre Genton*

39 **La démarche religieuse du peuple d'Israël**

par Joseph Hug

40 **L'avenir de l'Eglise** *par Pierre Emonet*

Livres reçus

ILLUSTRATIONS

Couverture : Pierre Emonet, Carmel, Le Pâquier, vitrail (détail)

p. 12 : P. Emonet ; p. 16 : B. Outtier ;

p. 20 : Peter Williams/WCC ; p. 30 : P. Pittet

p. 33 : Metropolis ; p. 35 : Filmcooperative Zürich

Les titres et intertitres sont de la rédaction

Un rendez-vous historique manqué

Cette année, le 15 avril, les chrétiens d'Orient et d'Occident fêteront ensemble Pâques, la Résurrection du Christ. Et les juifs achèveront la Pâque à la même date. Cette coïncidence est rare, car la plupart du temps les dates divergent entre Occident et Orient et font que les Orientaux orthodoxes fêtent une, ou quatre, voire cinq semaines après les Occidentaux catholiques et protestants. Ces deux dernières années, 1999 et 2000, l'écart mesurait huit jours, l'an prochain, en 2002, il sera de cinq semaines.

On ignore le plus souvent que les divergences concernant la date de Pâques sont presque aussi anciennes que le christianisme lui-même. Le Nouveau Testament suggère que la mort et la résurrection du Seigneur furent liées sur le plan historique à la Pâque juive, mais les détails de ce rapport ne sont pas clairs. Selon les Evangiles synoptiques de Matthieu, Marc et Luc, la Cène était un repas pascal, ce qui situe la mort de Jésus le premier jour de Pâque, alors que, selon Jean, la Cène, repas pascal, eut lieu le même jour et à la même heure où l'on sacrifie les agneaux de Pâque. A la fin du II^e siècle, certaines Eglises célébraient Pâques le jour même de la Pâque juive, indépendamment du jour de la semaine, alors que d'autres la célébraient le dimanche suivant. Au IV^e siècle, la première pratique, non rattachée au dimanche, qui marquait mieux l'enracinement juif du christianisme, a été abandonnée presque partout. Le 1^{er} concile œcuménique de Nicée en 325 fixa la célébration de Pâques au premier dimanche après la première pleine lune du printemps. Plus tard, au VI^e siècle, la méthode pour calculer cette date fut basée sur les études des astronomes et des savants alexandrins. Cependant, au XVI^e siècle, la différence entre cette méthode de calcul et les observations astronomiques devint évidente. Cela conduisit à la réforme du calendrier, introduite par le pape Grégoire XIII en 1582. Depuis, les chrétiens d'Occident calculent la date de Pâques sur la base du calendrier grégorien alors que les Eglises orientales continuent de fonder leur calcul sur l'ancien calendrier julien. Les différences actuelles quant au calcul de la date de Pâques ne relèvent pas, pour nous, du domaine de la foi.

Conscients - à l'approche du nouveau millénaire - qu'en célébrant la fête de la Résurrection du Christ à des jours différents, les Eglises donnent un témoignage séparé et mettent en cause leur crédibilité et l'évangélisation, le Conseil œcuménique des Eglises et le Conseil des Eglises du Moyen-Orient ont convoqué en 1997 à Alep, en Syrie, une conférence pour trouver une base commune permettant de fêter Pâques à la même date. Les propositions faites d'un commun accord lors de cette rencontre visaient à respecter les règles du concile de Nicée, c'est-à-dire à célébrer Pâques le dimanche qui suit la première pleine lune du printemps. Il s'agissait ainsi de rappeler la dimension cosmique de la Pâque chrétienne et juive : à travers la Résurrection du Christ, c'est toute la création qui est renouvelée,

ce que soulignent les lectures bibliques de la fête. En se fondant sur les cycles du soleil et de la lune pour le calcul de la Pâque, les Eglises reflètent cette dimension cosmique de manière beaucoup plus significative que le système fonctionnel d'une date fixe, par exemple le deuxième dimanche d'avril comme le proposaient plusieurs milieux économiques. Ensuite, la conférence d'Alep proposait de calculer les données astronomiques, à savoir l'équinoxe du printemps et la pleine lune, par des moyens scientifiques les plus exacts possible ; enfin, de prendre comme base de calcul le méridien de Jérusalem, lieu de la mort de Jésus.

Hélas, ces propositions mesurées n'ont pas été reçues pour le moment. Il est vrai que pour les Eglises orthodoxes, les changements de la date de Pâques en vigueur seraient plus sensibles que ceux auxquels devraient à l'avenir se conformer les Eglises catholiques et protestantes d'Occident, ce qui expliquerait un certain raidissement et blocage. Or la fidélité au «vieux calendrier» a été et pourrait être encore un étendard pour certaines Eglises, notamment slaves, pour préserver leur intégrité et leur liberté vis-à-vis des forces hostiles qu'elles soupçonnent à l'œuvre chez catholiques et protestants. Car toucher au calendrier, c'est, pour la sensibilité orthodoxe, toucher au cycle liturgique lui-même, un élément très central de l'orthodoxie. Changer la date de Pâques pourrait par conséquent provoquer de nouveaux schismes. Ce qui aurait pu être, dès cette année 2001, un signal fort d'unité chrétienne pour le troisième millénaire s'éloigne donc devant les incompréhensions et méfiances qui resurgissent.

J'estime pour ma part qu'il faut privilégier les accords locaux. Comme ce qui se fait à Antioche, là où pour la première fois les disciples de Jésus reçurent le nom de chrétiens. Dans la ville turque actuelle, à très grande majorité musulmane, orthodoxes et catholiques vivent un œcuménisme de proximité : les catholiques fêtent Pâques, depuis plusieurs années, à la même date que les orthodoxes et, à l'inverse, les orthodoxes fêtent Noël le 25 décembre. Voilà une marque d'espérance.

C'est en faisant un pas vers l'autre pour s'unir autour d'une célébration commune de Pâques que la Résurrection devient signe d'unité et de réconciliation. Et l'appel de Paul à célébrer la fête de la Pâque «non pas avec du vieux levain... mais avec des pains sans levain» (1 Co 5,8) n'est-il pas une formidable invitation à délaisser les dissensions passées pour traduire dans le monde le signe d'espérance de la Résurrection ?

Joseph Hug

A propos du Père Dupuis

Info Le 26 janvier, la Congrégation pour la doctrine de la foi a publié une notification mettant en garde contre certaines thèses sur le pluralisme religieux contenues dans la théologie du père jésuite Jacques Dupuis. La sincérité du théologien n'est pas mise en cause, mais la Congrégation estime que son livre, *Vers une théologie chrétienne du pluralisme religieux* (Paris, Cerf 1997), contient «de graves ambiguïtés et des difficultés sur des points doctrinaux importants qui peuvent conduire le lecteur à des opinions erronées ou dangereuses». Le père Dupuis conteste que son livre contienne les thèses condamnées. Il est vrai que le théologien a signé le texte de la notification, mais par la suite la Congrégation en a modifié le préambule, stipulant que l'auteur devra «s'engager à se conformer aux thèses qui sont exposées dans la notification et à les publier dans les prochaines traductions ou rééditions du livre en question». Le même jour que paraissait la notification de la Congrégation, le Père Peter-Hans Kolvenbach, supérieur général de la Compagnie de Jésus, a envoyé aux membres de la Compagnie une déclaration dans laquelle

il dit : «Le livre du Père Jacques Dupuis, professeur émérite de l'Université pontificale grégorienne, dont le sérieux de la recherche théologique, l'ampleur de la documentation scientifique et la nouveauté d'exploration sont unanimement reconnus, s'avance sur un terrain dogmatique fondamental pour l'avenir du dialogue interreligieux. La notification elle-même note le souci et l'effort du Père Jacques Dupuis de rester à l'intérieur de la foi catholique telle que le magistère de l'Eglise l'enseigne. En reprenant les grandes orientations de *Dominus Jesus*, la notification fixe en toute clarté les contours de cet enseignement auquel aussi bien l'auteur que son livre ont voulu adhérer sans toujours y parvenir. Ainsi la notification aide les lecteurs à interpréter le livre dans le cadre de la doctrine de l'Eglise. Sur ces bases dogmatiques bien établies, nous souhaitons que le Père Jacques Dupuis puisse continuer son travail de pionnier dans le domaine du dialogue interreligieux qui, selon les récentes déclarations de Jean Paul II, risque fort d'être le grand enjeu de l'évangélisation en notre troisième millénaire.»

Valais, Eglise et Gay Pride

Opinion *L'annonce d'une Gay Pride en Valais a révélé les contradictions d'une société, et d'une Eglise, aux prises avec la question homosexuelle. L'affaire n'est pas close, mais déjà des enseignements s'en dégagent. De la manière dont ils seront compris dépend la suite des événements, qui peut aller aussi bien vers une meilleure intégration des personnes homosexuelles que vers un blocage, voire une confrontation désastreuse. L'évêque de Sion n'a pas saisi l'occasion de communiquer l'essentiel du message évangélique, hors duquel toute parole d'Eglise perd sens et crédibilité : «Personnes homosexuelles, vous êtes aimées de Dieu. Dans l'Eglise, vous avez votre place.» L'association Romandit, et ceux qu'elle représente (peu nombreux, mais virulents), a montré son visage de haine et de violence, comme aussi sa capacité de manipuler l'opinion. La page parue dans Le Nouvelliste s'explique-t-elle par la naïveté des responsables du journal ou par des complicités secrètes agissant en sous-main ? L'interview «gentillette» d'un leader de*

Romandit, à Mise au point (TSR), témoigne-t-elle de l'habileté sottise mais dangereuse de cette organisation ou du sens critique émoussé des journalistes ?

La «communauté» homosexuelle a laissé paraître ses divisions concernant non seulement la Gay Pride, mais l'attitude de fond vis-à-vis de la société : revendication tapageuse et arrogante, pour les uns, qui se posent volontiers en martyrs¹ ; affirmation de soi tranquille, pour les autres, cherchant le dialogue et l'action constructive plutôt que la provocation.

Prise dans cette bourrasque, la grande partie du peuple valaisan semble prouver son ouverture et son discernement. C'est la bonne nouvelle de cette affaire : les menées des extrémistes ont suscité un large courant de sympathie et de respect envers les personnes homosexuelles, même si les Valaisans sont loin d'apprécier unanimement les Gay Pride douteuses auxquelles leurs organisateurs nous ont hélas accoutumés. L'affaire est non seulement à suivre, mais à piloter plus lucidement par tous les acteurs concernés.

Michel Salamolard

¹ A ce propos, on peut rappeler que les personnes homosexuelles sont plutôt bien acceptées en Valais ; qu'on ne déplore pas dans ce canton d'agressions semblables à celles qui ont eu lieu, par exemple, à Genève ; que le dossier de sponsoring rédigé par les organisateurs de la Gay Pride valaisanne caractérise les homosexuels par trois traits : 1) Ils constituent un véritable marché ; 2) La plupart disposent d'un pouvoir d'achat confortable ; 3) Ils consacrent une grande partie de leurs dépenses à leurs loisirs.

Catholiques en Corée du Nord

Info Signataire depuis 1981 de la Convention internationale des droits civiques et politiques, la Corée du Nord est censée fournir tous les cinq ans un rapport sur l'état de ces droits. Seize ans après le premier, rédigé en 1983, le pays en a enfin remis un deuxième au Haut commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme. C'est l'occasion de lire la description par les autorités

de Pyongyang des religions actives dans le pays. Pour la première fois, la présence de catholiques est confirmée officiellement à travers l'évocation de l'Association coréenne des catholiques romains. Est aussi mentionnée, entre autres, une Fédération coréenne des chrétiens (protestants). Aucune statistique cependant n'est fournie quant au nombre de croyants ou des lieux de culte.

Aide militaire à Israël

Info Dans son éditorial de mars, *America magazine*, une revue jésuite américaine, a demandé la fin de l'aide militaire des Etats-

Unis à Israël (hélicoptères d'attaque, tanks, munitions) «parce qu'elle est utilisée contre les Palestiniens», y compris contre les chrétiens.

Vatican et Proche-Orient

Info L'intérêt du Vatican pour le Proche-Orient est une nouvelle fois confirmé. Mgr Tauran, secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les Etats, s'est rendu en Iran du 3 au 8 mars dernier. Il y a rencontré les autorités du pays, comme l'ayatollah Khamenei et le président Khatami. Il s'agit de la visite officielle la plus importante réalisée par un représentant du Vatican en Iran depuis la révolution islamique de 1979. Cette visite a été précédée, en 1999, par celle au Vatican de Mohammad Khatami.

Ce rapprochement suit ceux réalisés l'an passé par le Saint-Siège avec l'Etat de Bahreïn et l'OLP, ou encore avec la Jordanie en 1994. Relevons encore le désir du pape de se rendre en Irak, sa visite en Terre Sainte l'an passé et celle prévue pour le mois prochain en Syrie. A cette occasion, Jean Paul II entrera dans la célèbre mosquée des Omeyyades, construite à Damas au début du VIII^e siècle par le calife al-Walîd, où il visitera la tombe de Jean-Baptiste. Un geste d'une grande portée symbolique.

Palestine, une prison à ciel ouvert

Info Une délégation de Pax Christi s'est rendue en Israël et en Palestine du 15 au 21 février dernier. Un voyage minutieusement préparé, qui a été l'occasion de nombreux contacts aussi bien avec des interlocuteurs israéliens que palestiniens. Le rapport de ce voyage est accablant. Premier constat : le bouclage des Territoires occupés de Cisjordanie et de la bande de Gaza par l'armée et la police israéliennes a transformé le pays en une prison à ciel ouvert. C'est d'autant plus insupportable que cela met en danger la santé et la vie des habitants. Le blocage des routes empêche par exemple l'acheminement des médicaments, ralentit les secours aux blessés ou le transport des malades et des femmes enceintes dans les hôpitaux. Dans la région d'Hébron, le harcèlement des Palestiniens par les colons juifs et des groupes paramilitaires fait régner la terreur. La politique économique du gouvernement israélien est, pour la délégation, un dispositif typique de «la stratégie de l'asphyxie de l'économie palestinienne».

Dans sa *Lettre de Carême*, le patriarche latin de Jérusalem, Mgr Michel Sabbah, lance un cri pathétique. «Quant aux maisons qui ne cessent de subir les bombardements israéliens, nous disons aux Israéliens : détruisez nos églises, mais épargnez les maisons de nos fidèles. S'il vous faut à tout prix une punition collective et s'il faut un rançon pour racheter la tranquillité des enfants innocents et des familles, nous offrons nos églises : détruisez-les ; nous trouverons bien d'autres endroits pour y prier, et nous continuerons à prier pour nous et pour vous. Et aux militants palestiniens qui voient qu'il est nécessaire de diriger leur feu contre les Israéliens entre les maisons habitées - bien que les ordres soient clairs de ne pas transformer les maisons tranquilles en ligne de feu -, à eux aussi nous disons : obéissez aux ordres, gardez la cohésion de la société palestinienne et épargnez les maisons des innocents. Nous consentons à offrir nos églises comme rançon pour toute maison que l'on veut démolir. Mais nous ne pouvons pas

consentir à ce que les maisons de nos enfants soient démolies et qu'ils soient forcés à quitter leur terre.

»Nous prions en ces jours et nous marchons dans la voie de la pénitence afin d'aller à la rencontre de Dieu. Nous disons à tout Palestinien et à tout Israélien qui aime la paix et demande la sécurité : essayez de voir Dieu avec nous. Aux Israéliens, nous disons : dans la vision de Dieu, essayez de voir que le Palestinien, chrétien ou musulman, n'est pas l'image que vous êtes décidés à voir ; il n'est pas le terroriste ni l'homme qui veut haïr et tuer. Essayez de voir que votre occupation de sa terre depuis 1967, la privation de sa liberté et aujourd'hui le siège des villes et villages avec

toutes les souffrances qui s'en suivent, essayez de voir que tout cela mène à ce que vous appelez terrorisme, alors qu'il s'agit simplement du cri du pauvre et de l'opprimé qui réclame sa liberté et sa dignité.

»Il y eut un temps où vous-mêmes vous aviez réclamé votre liberté et aviez poussé le même cri de l'opprimé. Souvenez-vous de cela et soyez aujourd'hui justes. Ce que vous appelez mesures de sécurité est tout simplement une invitation à plus de violence. Redonnez la terre à ses propriétaires, redonnez-leur leur liberté ; écoutez la voix de l'opprimé et du pauvre, car elle s'élève vers Dieu et Dieu l'entendra un jour et l'exaucera.»

Armes légères

Info Du 9 au 20 juillet aura lieu la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes individuelles et légères (armes blanches, pistolets, mitrailleuses, lance-roquettes, mines antipersonnel, etc.). Un véritable fléau en Afrique. On évalue à 8 millions le nombre de tués par armes légères au cours des dix dernières années sur le continent noir (sans parler des infirmes) et en 1998, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest a estimé que 15 millions d'armes légères étaient en circulation rien que dans cette sous-région, en particulier dans le sud du Sénégal.

Depuis deux ans, des voix s'élèvent contre ce fléau : en 1999, 200 organisations non-gouvernementales ont lancé un Réseau de lutte ; 18 Prix Nobel de la Paix ont présenté un nouveau Code de conduite international ; le Conseil œcuménique des Eglises a demandé à l'ONU, fin février, de reconnaître la gravité des dommages causés par

ces armes. Dans les pays concernés aussi, des actions sont entreprises pour contrer leur prolifération. Le Mouvement contre les armes légères en Afrique de l'Ouest (MALAO) et l'Eglise catholique du Sénégal ont décidé de travailler ensemble dans ce but. Au Mozambique, les Eglises du pays, appuyées financièrement par le Canada, l'Allemagne et le Japon, notamment, ont donné des outils agricoles ou des machines à coudre aux personnes qui leur remettaient leurs armes. Plus de 100 000 armes ont ainsi été récoltées, puis rendues inutilisables.

Reste que la partie n'est de loin pas gagnée. Les Etats-Unis et la Chine résistent fortement. Les premiers ont refusé d'accepter l'interdiction de la vente d'armes légères à des acteurs non gouvernementaux. Les seconds ont insisté pour que la conférence de l'ONU ne considère que les armes illicites, c'est-à-dire vendues en contravention à la loi.

Tendresse pour le corps

« Je crois en la résurrection des corps. »
« Etrange proposition de la foi pour ces corps qui font souffrir, qui empêchent l'envol de la pensée, qui retiennent à la glaise. La seule idée qui vienne devant les pesanteurs de la terre, c'est l'évasion du corps. L'objectif des théories de la réincarnation va bien dans ce sens. Il s'agit d'échapper au cycle des retours dans le corps pour atteindre à la plénitude, en se fondant dans le grand Tout. L'homme débarrassé enfin des scories de la vie terrestre. Le corps est le lieu de l'épreuve, du désir, de la souffrance. Il faut s'en affranchir. Jésus n'aurait peut-être pas dû ressusciter. Ou, du moins, pas avec son corps.

Les Athéniens, en bons disciples de Platon qui voyait dans le corps une prison de l'âme, ne l'envoyèrent pas dire à saint Paul. Quand ce dernier se mit à leur parler de résurrection, ils lui crièrent : « Nous t'entendrons là-dessus une autre fois ». Autant dire jamais. Une idée aussi absurde ne mérite pas l'attention. Même pour nombre de nos contemporains qui voient en l'homme une goutte de divin enfermée dans la matière.

Pourtant, le fait est têtue. Jésus est bien ressuscité avec son corps. Il a tenu à le manifester clairement, en particulier pour saint Thomas, invité à toucher ses mains et son côté. C'est donc que le corps doit revêtir une importance primordiale. Etonnamment, nous sommes mieux à même de le comprendre aujourd'hui que les auditeurs de saint Paul. L'homme ne vient pas de haut en bas comme une parcelle d'esprit insérée dans un peu de poussière. La théorie de l'évolution nous montre que l'homme vient de bas en haut. Il émerge de la terre, il surgit de la vie, il accède à la pen-

sée. L'homme n'est pas la décadence de l'esprit. Il est l'anoblissement de la matière. Il demeure lié au cosmos, mais il l'ouvre comme une fleur.

Car, dès le moment que le corps se trouve capable de pensée, de liberté et d'amour, la relation avec Dieu change. Elle n'est plus anonyme comme pour le reste de la création. Elle devient personnelle. Dieu entre en dialogue avec l'homme. Il lui offre l'amour pour que l'homme réponde par l'amour, en pleine liberté, avec tout son être, avec tout son corps, et même en quelque sorte avec tout le cosmos qui le porte. C'est bien ce que Dieu voulait en créant par amour : que la matière porte un être qui, enfin, puisse aimer. N'est-ce pas ce qu'il veut en ressuscitant les corps : que l'homme aille vers lui avec tout le cosmos, pour que tout soit pétri de lumière ?

En l'homme, corps et esprit sont tout à fait indissociables ; la résurrection nous le montre. Il reste à en tirer les conséquences. Un exemple parmi d'autres : dans le corps sont inscrits les émotions et les événements de notre vie. Il est mémoire de notre devenir, autant que peut l'être notre esprit. Soigner le corps, dénouer ses tensions ou ses blocages, renouer avec notre histoire au travers de nos cellules, n'est-ce pas se disposer à la résurrection ? Les derniers siècles l'avaient plutôt oublié. Hildegarde de Bingen l'avait déjà compris.¹

Marc Donzé

¹ Au sujet de Hildegarde de Bingen, voir l'article de Marc Bémont in **choisir** n° 463/464, juillet-août 1998, pp. 8-12 (ndlr).

Les divorcés remariés sont-ils exclus de l'Eglise ?

par Louis MENUZ,* Annecy

La situation des divorcés remariés dans l'Eglise catholique romaine est toujours l'objet d'une intense recherche. L'originalité de la réflexion proposée ici consiste en ce qu'elle ne cherche pas une solution du côté de la conscience des personnes divorcées remariées mais dans la tradition même de l'Eglise. L'hypothèse a fait l'objet d'un exposé à un colloque de l'Institut de droit canonique de Strasbourg et d'une publication dans la «Revue de droit canonique» (1997). Ce texte a été envoyé à bon nombre d'évêques en France et en Allemagne. Plusieurs ont réagi positivement.

La question appelle une double réponse. Non, les divorcés remariés ne sont plus exclus de l'Eglise. Autrefois traités comme des pécheurs publics, non fréquentables, exclus de toutes les activités paroissiales et privés de sépulture religieuse en cas de décès, les divorcés remariés ne sont pas exclus aujourd'hui de la communion ecclésiale : «Les Pasteurs feront en sorte qu'ils ne se sentent pas séparés de l'Eglise, car ils peuvent et ils doivent, comme baptisés, participer à sa vie».¹

Et pourtant, oui, ils sont exclus de la communion eucharistique : «L'Eglise réaffirme sa discipline selon laquelle elle ne peut admettre à la communion eucharistique les divorcés remariés, sauf s'ils prennent l'engagement de vivre en complète continence, c'est-à-dire, s'ils s'abstiennent des actes réservés aux époux».²

Cette anomalie n'a pas échappé aux Pères du Synode sur la famille, qui ont voté la proposition suivante : «Dans un souci pastoral pour ces croyants et afin de rendre l'aide pastorale plus effective, le Synode insiste pour que l'on entreprenne une recherche nouvelle et approfondie qui tienne compte

aussi de la pratique des Eglises orientales».³ Plus récemment, en 1998, le Synode des évêques d'Océanie, réuni à Rome, a repris la même proposition.⁴

Historiquement

Selon les énoncés de l'Ecriture, le lien matrimonial qui unit l'homme et la femme correspond à la volonté du Créateur : «Dès l'origine, Il les fit mâle et femelle. A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, et ils seront deux en une seule chair... Donc ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas» (Mc 10,6-9). Telle est la loi : dès l'origine, tout mariage, celui des chrétiens et de tous les autres, doit être indissoluble. L'est-il vraiment ? L'histoire et la discipline de l'Eglise permettent d'en douter. Répondant à l'interrogation des pharisiens sur la permission donnée par Moïse à l'homme de répudier sa femme, Jésus dit : «Qui répudierait sa femme, hormis le cas

* L'auteur est juge à l'Officialité régionale de Lyon.

d'adultère, et en épouserait une autre com- met un adultère» (Mt 19,9 ; 5,32). L'apôtre Paul admet une autre exception : «Si un frère a une femme non croyante et qu'elle consente à vivre avec lui, qu'il ne la répu- die pas... mais si la partie non croyante veut se séparer, qu'elle se sépare, le frère n'est pas lié en pareil cas» (1 Co 12,16). Ce texte fonde le *privilege paulin*, toujours en vigueur selon le code de Droit canonique (Canon 1143, n° 1).

En 379, saint Basile de Césarée déclare : «L'homme qui a été abandonné par sa femme légitime et qui se remarie est excu- sable et la femme qui habite avec un homme dans cette situation n'est pas condamnée» (*Lettre*, 188). En 390, saint Grégoire de Nazianze enseigne que «le premier mariage est la loi, le second est concession, le troisième est transgression de la loi. Au-delà, il n'y a plus que cochon- nerie». En 398, saint Jean Chrysostome déclare : «La femme ne doit pas être répu- diée, si ce n'est pour motif d'adultère». En effet, le mariage est dissout par le fait de l'adultère. Après la fornication de l'épouse, celui qui fut son mari ne l'est plus. Selon le concile d'Elvire (304-306), le renvoi du conjoint adultère est considéré comme obligatoire et le concile d'Arles (314) impose le même traitement aux femmes comme aux hommes victimes de l'adultère de leur conjoint.

Au milieu du IX^e siècle apparaît une autre exception à l'indissolubilité du mariage, attribuée à Hincmar, archevêque de Reims, et introduite dans l'actuel code de Droit canonique : le mariage non consommé peut être dissout par le Pontife romain (c. 1142). A ces dispositions s'ajou- tent deux documents, émanant de la Congrégation pour la doctrine de la foi, en date du 6 décembre 1973. Un mariage conclu entre un baptisé catholique et une partie non catholique ou non baptisée peut être dissout en faveur de la foi par le pouvoir vicairé du Pontife romain.

L'Eglise reconnaît donc au Pontife romain le pouvoir de dissoudre certains mariages. D'où la question : est-il possible d'élargir ce pouvoir de dissolution du lien matrimonial ? A l'appui, on cite l'exemple de l'Eglise orthodoxe de Grèce où le Métropolitain dissout au spirituel le mariage dissout au civil par le Tribunal de première instance. Selon la doctrine des Eglises orientales, l'idéal consiste en l'unicité et la permanence du mariage chrétien. La stricte application de la loi est cependant corrigée par le principe de *l'économie*, c'est-à-dire, une accommodation du droit à une situa- tion concrète.

Motifs de nullité

Il existe un mariage célébré à l'église qui est absolument indissoluble : le mariage valide, sacramentel, une fois consommé, ne peut être dissout par aucun pouvoir hu- main, ni par aucune autre cause que la mort (c. 1141). Trois conditions sont nécessaires : un mariage valide, sacramentel et con- sommé. En cas de divorce et de remariage civil, seul existe, aux yeux de l'Eglise, le pre- mier mariage. La seule possibilité de se remarier religieusement est d'obtenir la reconnaissance de la nullité du premier mariage, en introduisant auprès de l'Officia- lité (tribunal ecclésiastique) un procès en déclaration de nullité. Certains canonistes regrettent que l'on ait coulé les procès matrimoniaux dans le moule strict des pro- cès contentieux.

Parmi les motifs de nullité reconnus par le droit figurent l'immaturation, l'absence grave de discernement et l'incapacité d'assumer les obligations essentielles du mariage. Faut-il y ajouter l'absence de foi suffisante comme motif permettant la déclaration de nullité ? C'est une question à verser au débat qui doit s'instaurer dans notre Eglise.

Dans une lettre pastorale publiée le 11 juillet 1993, les évêques allemands du

Rhin supérieur écrivent : « ... au cours de l'entretien pastoral avec un prêtre, du partenaire du deuxième mariage, entretien où est clarifié à fond, avec sincérité et objectivité, l'ensemble de la situation, il peut s'avérer que l'ensemble des partenaires... se voient autorisés par leur conscience à s'approcher de la table du Seigneur... Le prêtre protégera la décision prise ainsi en conscience contre les condamnations et les soupçons... »⁵ En date du 14 septembre 1994, la Congrégation pour la doctrine de la foi a réagi contre cette solution en précisant : « Si les divorcés se sont remariés civilement, ils se trouvent dans une situation qui contrevient objectivement à la loi de Dieu et, dès lors, ils ne peuvent pas accéder à la communion eucharistique, aussi longtemps que persiste cette situation ». Reste que le problème des divorcés remariés continue à poser, du point de vue pastoral, une question très urgente. Aussi faut-il poursuivre la recherche, en commençant par nous entendre sur une définition du mariage chrétien. Il est temps de sortir le mariage du système juridique dans lequel on l'a enfermé progressivement depuis le XII^e siècle, pour le situer dans la réalité existentielle, comme l'a fait le concile Vatican II, repris par le nouveau code de Droit canonique.

Conception du mariage chrétien

L'ancien Code de droit canonique de 1917 définit le mariage comme un contrat, élevé à la dignité de sacrement (c. 1012). La fin première du mariage est la procréation et l'éducation de l'enfant ; la fin secondaire est l'aide mutuelle et le remède à la concupiscence (c. 1017). Le mariage est constitué par le consentement des époux, l'acte de volonté par lequel chacune des parties donne et reçoit le droit, perpétuel et exclusif, sur le corps, concernant les actes aptes à la géné-

ration de l'enfant (c. 1081). Reprenant l'enseignement de *Gaudium et spes* (n° 48), le nouveau Code de droit canonique de 1983 définit le mariage comme une communauté de toute la vie entre un homme et une femme, « établie par l'alliance des conjoints, c'est-à-dire sur leur consentement personnel irrévocable » (c. 1055). « Les propriétés essentielles du mariage sont l'unité et l'indissolubilité qui, dans le mariage chrétien, en raison du sacrement, acquièrent une solidité particulière » (c. 1056).

Entre ces deux conceptions du mariage, grande est la différence. Un spécialiste, Guy Durand, écrit : « Jusqu'à ces dernières années, dans le monde occidental tout au moins, la sexualité était liée à la procréation : la philosophie confirmait ce que la science constatait et que la vie quotidienne expérimentait. Aristote, philosophe et scientifique grec du IV^e siècle av. J.-C., est un témoin privilégié de cette tradition. De son observation des animaux, il avait découvert que la procréation dépendait uniquement du mâle. La femelle ne constituait qu'un principe passif : elle fournissait la matière, comme la terre nourricière recevait la semence... La semence masculine contenait... une sorte d'adulte en miniature. Chaque acte sexuel était de soi procréateur. Chaque perte de semence masculine équivalait à une mort d'homme, pour ne pas dire à un meurtre... Les moralistes - notamment dans le courant stoïcien, repris par le christianisme - ont eu tendance à calquer la morale sur ce donné. L'acte sexuel n'était moral qu'en vue de la procréation. Cette conception de la sexualité a été battue en brèche par les découvertes scientifiques récentes... La sexualité humaine se définit moins par la procréation que par la conjugalité... Elle est moins référence à l'enfant que référence à l'autre... lien à l'autre. Elle s'avère bivalente, c'est-à-dire qu'elle véhicule deux grands champs de valeurs : des valeurs de relation, d'échange, de communion ; des valeurs de créativité, de fécondité, de procréation. »⁶

On peut constater que le nouveau Code de droit canonique, à la suite du concile Vatican II, exprime correctement cette nouvelle conception de la sexualité humaine : «L'alliance matrimoniale par laquelle un homme et une femme constituent entre eux une communauté de toute la vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints, ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants, a été élevée entre baptisés par le Christ Seigneur à la dignité de sacrement» (C. 1055).

Indissoluble, non indestructible

Une constatation s'impose : «Le mariage est indissoluble, non parce que Dieu créerait un lien existant en lui-même, indépendant de l'union des époux, mais parce que, par sa nature même, l'union de cœur et de corps d'un homme et d'une femme est destinée à durer toujours. Ainsi, les époux s'unissent dans le mariage indissoluble et doivent réaliser leur indissoluble mariage. Réalisée dans la liberté, la communauté conjugale se maintiendra dans la liberté. De ce fait, cette communauté est vulnérable, elle peut même être détruite de façon irrémédiable.»⁷ Ce que reconnaît explicitement l'encyclique *Familiaris Consortio* du pape Jean Paul II : «Divers motifs peuvent amener à une brisure douloureuse, souvent irréparable, du mariage valide... Il y a des époux qui, par une faute grave, ont détruit un mariage canoniquement valide... irrémédiablement détruit» (nn° 83, 84).

Si un mariage est détruit, est-il réaliste d'intenter un long procès contentieux pour obtenir une déclaration de nullité d'un mariage qui n'existe plus ? On objectera que l'unité et l'indissolubilité du mariage ont une solidité particulière en raison du sacrement (c. 1056), que le sacrement de mariage est aussi le signe de l'union indissoluble du Christ et de l'Eglise. Mais s'il n'y a plus de mariage parce qu'il a été



Une alliance indissoluble.

détruit, il n'y a plus de sacrement. Il en va de même dans le sacrement de l'Eucharistie. Si le pain consacré est corrompu ou si le vin consacré a tourné en vinaigre, il n'y a plus de vrai pain ni de vrai vin, il n'y a donc plus de sacrement.

Comment réparer la faute grave qui a détruit le mariage et obtenir le pardon ? La réparation de la faute qui a détruit un mariage ne peut être le fait d'une décision de conscience personnelle. Le mariage des baptisés étant un sacrement célébré dans la communauté chrétienne, la faute grave ne peut être pardonnée qu'au terme d'un

cheminement pénitentiel dans l'Eglise. D'où la proposition suivante. Pour l'Eglise catholique, les causes matrimoniales sont déferées au tribunal de l'évêque, appelé *Officialité*. L'Officialité diocésaine pourrait comprendre deux sections : une section juridique et une section pastorale. La section pastorale aurait pour fonction d'examiner la demande des divorcés et de les accompagner durant le temps de leur démarche pénitentielle.

Temps de conversion

Il convient d'abord de constater la rupture irréversible du mariage. Pour cela, il suffirait de s'en tenir aux déclarations des époux et au jugement de divorce par le tribunal civil. Un temps de démarche pénitentielle suivrait, qui comprendrait différentes étapes : reconnaissance de l'enseignement de l'Evangile («ce que Dieu a uni que l'homme ne le sépare pas»), réflexion sur l'engagement pris et non tenu (la responsabilité de la rupture doit être admise et, s'il y a lieu, la faute regrettée), reconnaissance des dommages causés par la rupture, mise en œuvre des obligations concernant l'ex-conjoint et les enfants, volonté des nouveaux époux à vivre leur mariage «dans le Seigneur», volonté de participer à la vie sacramentelle dans l'Eglise et à éduquer chrétiennement les enfants, dialogue en Eglise avec d'autres chrétiens et un prêtre. Ce temps d'écoute et de conversion est la partie la plus importante de la démarche pénitentielle.

Au terme de ce cheminement de pénitence, l'équipe accompagnatrice présenterait à l'Officialité le résultat de la démarche. Après avis de la section pastorale, interviendrait la déclaration de l'Official constatant la *destruction irrémédiable* de la première communauté conjugale, la réconciliation avec la communauté chrétienne et la reconnaissance de la nouvelle union.

Faut-il envisager une cérémonie de mariage religieux ? Partant du constat de *dissolution de fait* du mariage et de la consistance de la nouvelle union civile, il apparaît possible de célébrer des secondes nocces, à l'exemple des Eglises orthodoxes dont l'office comporte alors une prière pénitentielle. A propos de la sacramentalité de ce second mariage, les avis sont partagés. Suivant la discipline des Eglises orthodoxes, le prêtre - lui seul, à l'exclusion du diacre - donne le sacrement au deuxième ou au troisième mariage. Mais dans d'autres Eglises, le prêtre donne seulement une bénédiction. Par contre, dans la doctrine de l'Eglise catholique, ce sont les époux eux-mêmes qui sont ministres du sacrement de mariage. S'il y a mariage, il y a automatiquement sacrement. Là gît la difficulté. Au cours de son histoire, l'Eglise a échafaudé, en matière matrimoniale, une doctrine élaborée pour répondre à des besoins réels et circonstanciés. Peu de points de cette doctrine ont une portée dogmatique. Il s'agit plutôt de mesures disciplinaires. Même si elles ne sont pas arbitraires, ces mesures sont tributaires de l'époque où elles ont été adoptées. Elles peuvent être révisées à la faveur de besoins nouveaux des temps actuels. On ne peut se contenter de nous renvoyer aux catégories canoniques actuelles. «Le seul renvoi valable est le renvoi à l'Evangile» (P. Huizing).

L. M.

¹ Jean Paul II, *Encyclique Familiaris Consortio*, n° 84.

² Id., n° 44.

³ Proposition 14, n° 6.

⁴ Cf. *La Croix* du 2.12.1998.

⁵ Cf. *La Documentation Catholique*, n° 2082 (1993) pp. 992-993.

⁶ *Sexualité et Foi*, Fides/Cerf, Paris 1977, pp. 31-32, 36.

⁷ F.X. Durwell, *Revue de droit canon*, juillet 1991.

Arménie : 1700 ans de christianisme

par Bernard OUTTIER,* Saint-Martin de la Mer (France)

Après les immenses bouleversements vécus par l'Arménie depuis 1988 - naissance du mouvement Karabagh, tremblement de terre, effondrement de l'URSS, renaissance de l'indépendance - le pays célèbre cette année les 1700 ans de la proclamation du christianisme comme religion officielle. C'est l'occasion d'en savoir un peu plus sur ces chrétiens et les problèmes qu'ils doivent affronter aujourd'hui.

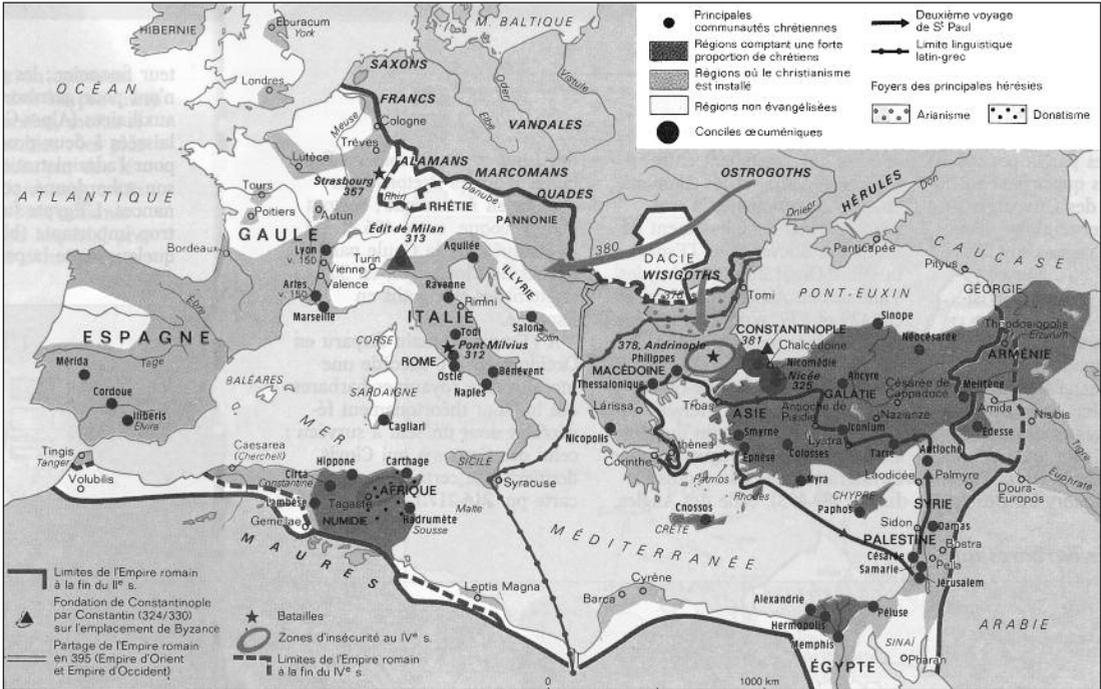
Nous avons toujours quelque peine à prendre une conscience active d'un fait physique : *ex oriente lux* - la lumière nous vient d'Orient, puisque le soleil se lève à l'Est. Le christianisme est une religion « orientale », et c'est en Orient, en Arménie, là où, selon certains auteurs anciens, se trouvait le Paradis terrestre, qu'il a été pour la première fois adopté comme religion d'Etat. La date exacte de cet important événement est discutée par les historiens, mais la priorité de l'Arménie n'est mise en cause par personne.

Pour des raisons donc historiques, mais aussi symboliques - à l'aube du nouveau millénaire - les autorités arméniennes ont choisi l'an 2001 comme date de la célébration officielle de cette proclamation. Encore convient-il de ne pas oublier un fait : si le christianisme a pu être proclamé religion officielle en Arménie en 301, c'est qu'une telle décision avait derrière elle le soutien d'une longue préparation. Des chrétiens existaient en Arménie bien avant cette date ; venus de la Syrie et de la Cappadoce voisines, en particulier, ils avaient tôt prêché la religion nouvelle.

Reste que la conscience chrétienne et la conscience arménienne ont, après le IV^e siècle, assez rapidement coïncidé. Cela est sans doute dû au fait que l'Etat arménien n'a connu qu'une existence relativement brève au cours de la longue histoire des Arméniens. L'Eglise a pris naturellement le relais des institutions ; elle est devenue la gardienne privilégiée de la langue, sauvée d'une possible disparition grâce à l'invention d'un alphabet propre par le moine Mesrop Machtots, au début du V^e siècle. Par conséquent, l'Eglise a été la première porteuse de l'identité nationale.

Rappelons que la langue arménienne constitue un rameau isolé de la famille indo-européenne, comparable en cela au grec, mais que l'alphabet arménien a été inventé pour transcrire uniquement la langue arménienne au moyen de graphèmes propres. L'alphabet du V^e siècle est toujours en usage, augmenté de deux graphèmes au milieu du Moyen Age.

* Docteur en histoire et philologie orientales, l'auteur est chercheur au C.N.R.S. et enseigne l'histoire de la littérature arménienne à la Faculté des lettres de l'Université de Genève.



Diffusion du christianisme dans l'Empire romain jusqu'en 395.

Le premier chef de l'Eglise arménienne, saint Grégoire l'Illuminateur, est consacré évêque à Césarée de Cappadoce. Assez vite, l'Eglise arménienne se proclamera indépendante. Pour éviter l'absorption pure et simple par l'Eglise byzantine, elle adopte une liturgie traduite de la liturgie de Jérusalem, puis refuse la formulation christologique adoptée au concile de Chalcédoine (451) ; elle se séparera ainsi de sa voisine, l'Eglise géorgienne, au début du VII^e siècle, et poursuivra sa route de manière indépendante, ce qui, on l'a dit, contribuera grandement à garder vivantes la langue et la culture arméniennes à travers toutes les vicissitudes historiques.¹ Il est évident que la chute du régime soviétique inaugure une période de renaissance pour l'Eglise arménienne. Cela se marque par les nombreux chantiers de construction d'églises en Arménie, par la naissance de nouvelles revues de théologie pratique émanant de centres tels que

Gandzassar, par l'édition académique et pastorale de textes des Pères de l'Eglise. Il y a donc un fort dynamisme en ce domaine. L'intervention possible de la nombreuse diaspora a culminé, il y a moins de 10 ans, avec l'élection comme Patriarche catholicos de tous les Arméniens, dont le siège est à Etchmiadzine, du catholicos de Cilicie Karékine I^{er} (pour la première fois, les deux sièges ont été réunis en une seule personne). Pour préparer les jeunes générations, le Patriarche a fondé un centre d'études théologiques à Ochakan, lieu symbolique, auprès du tombeau de l'inventeur de l'alphabet arménien, saint Mesrop Machtots. Bien sûr, les martyrs n'ont pas manqué tout au long de l'histoire de l'Arménie chrétienne. Mais des myriades d'autres témoignages nous sont parvenus, qui frappent le voyageur comme le spécialiste de la culture : y a-t-il une autre terre chrétienne qui nous ait gardé autant d'églises antérieures au VIII^e siècle, de manuscrits, souvent

enluminés ? Ces manuscrits nous ont conservé, outre d'innombrables œuvres originales, des traductions de textes parfois perdus en grec, syriaque ou arabe. Les *khatchkars*, stèles en pierre représentant la croix comme arbre de vie, caractéristiques de l'art arménien chrétien, sont au nombre de plusieurs dizaines de mille. Parmi les marques notables de l'attachement des Arméniens à l'acquisition de la culture, on retiendra encore que le premier livre imprimé en langue arménienne est de peu postérieur aux incunables, puisqu'il est daté de 1512.

Crise économique

L'aube du troisième millénaire porte de nouveaux défis à la ténacité des Arméniens à survivre comme Eglise et comme nation dotée d'une culture originale. Mais où est donc cette Arménie ? La république actuelle n'occupe qu'une minime partie du territoire jadis habité par les Arméniens, moins de 30 000 km². Elle est frontalière de la Turquie, de l'Iran, de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie. Son altitude moyenne est de 1 800 mètres et la moitié de son territoire est occupée par des terres arides ou par la montagne. C'est dire le courage nécessaire à la survie dans ces conditions naturelles peu favorables, malgré la belle présence du mont Ararat, montagne mythique, qui culmine à 5 165 m. La situation économique de la République est difficile. Ainsi, l'agriculture est handicapée par la faible proportion des terres cultivées et cultivables (actuellement, moins de 4 % de la surface du pays), même si la vigne et l'abricotier (*Prunus armeniaca*, arbre autochtone) donnent des fruits savoureux. Les problèmes d'irrigation se posent de manière importante. A l'époque soviétique, on a utilisé l'eau du lac Sevan, l'un



Des milliers de khatchkars sont préservées.

des plus grands lacs de haute montagne au monde (1 400 km² à une altitude de presque 2 000 m). Conséquence, une catastrophe écologique, le niveau de l'eau ayant baissé de près de 17 m. Ainsi, les deux églises du monastère de Sévan, datant de 874, jadis sur une île, sont maintenant accessibles à pied. L'Arménie, dans les dures conditions du blocus par la Turquie et l'Azerbaïdjan, blocus lié au problème du Karabagh, a sans doute été sauvée de la famine par la décision de privatiser les terres agricoles, décision prise aussitôt après la déclaration de l'indépendance (1991).

De son côté, l'industrie est sinistrée, comme c'est le cas pour l'ensemble des républiques non russes de l'ancienne URSS. Les entreprises étaient conçues pour ne

pouvoir se passer du centre, en n'assurant qu'une partie du cycle de production, ou en travaillant sur des matières premières ou des pièces importées. De plus, la centrale nucléaire arménienne de Médzamor, qui assurait une bonne partie de la production d'énergie, centrale du type de celle de Tchernobyl, a été fermée après le tremblement de terre, jusqu'en 1996.

Génocide et diaspora

Il y a ensuite le terrible génocide de 1915 qui a causé la disparition presque complète des Arméniens de Turquie et a considérablement augmenté la diaspora. Le phénomène de diaspora est très ancien chez les Arméniens, amplifié par les bouleversements politiques dus aux puissants voisins, Byzantins, Perses et Turcs. Le rôle actuel de la diaspora est ambivalent. D'une part, il y a un fort soutien apporté à la Mère Patrie sous forme personnelle - à l'instauration de l'indépendance, de nombreux Arméniens de la diaspora sont venus mettre leurs compétences au service de l'Arménie - ou sous forme d'aide en argent et en matériel (médical, éducatif, etc.). D'autre part, après le tremblement de terre de 1988, le blocus et l'effondrement de l'économie, une forte émigration s'est dirigée vers la Russie, les Etats-Unis, l'Europe et le Proche-Orient. Le danger de cette fuite de forces vives, qui ne facilite pas l'émergence de nouvelles conditions, n'est pas mince. On ne peut qu'admirer le courage de ceux qui restent au pays et travaillent à faire progresser la culture arménienne en la dotant des instruments les plus modernes.²

On sait la difficulté, liée à la géopolitique qui prime trop souvent l'éthique dans le monde de la politique, de faire reconnaître le premier génocide du XX^e siècle, celui qui a été perpétré en 1915. La Turquie refuse de reconnaître la réalité historique de crimes, d'autant que cette reconnaissance pourrait impliquer des

réparations. Une polémique très active voudrait jeter le doute sur la culpabilité de la Turquie : on vient de voir en France toutes les difficultés qui ont retardé la promulgation de la loi par le président de la République : «La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915», promulguée le 29 janvier de cette année, et les rétorsions économiques montrant que la Turquie est moins que jamais prête à assumer son histoire. En Suisse, où l'on a seulement ratifié le 9 mars 2000 la Convention de l'ONU sur le crime de génocide, on n'a pas encore reconnu publiquement le génocide des Arméniens. Le postulat de Josef Zisyadis, conseiller national vaudois, invitant le Conseil fédéral à cette reconnaissance, a été rejeté le 13 mars par le Conseil national. D'autres actions sont en cours.³

Inquiétudes de l'Eglise arménienne

Fin février, le catholicos Karékine II^e, élu à la tête de l'Eglise arménienne en octobre 1999, a effectué sa première visite au siège du Conseil œcuménique des Eglises, à Genève. Il a rendu hommage au rôle tenu dans le mouvement œcuménique par son prédécesseur, Karékine I^{er}, qui fut vice-président du Comité central du COE de 1975 à 1983. Il a aussi condamné les pratiques des «nouveaux missionnaires», arrivés en Arménie après la chute du communisme. Il a affirmé que ces missionnaires sont venus dans l'intention de diviser «son Eglise, d'ébranler la foi traditionnelle et de désorienter les habitants, dont plus de 90 % sont membres de l'Eglise apostolique arménienne». Ces remarques reflètent l'inquiétude des responsables d'Eglises orthodoxes dans l'ancienne URSS devant les activités de quelques groupes évangéliques et, en certains cas, de l'Eglise catholique, a-t-il précisé.

Les relations avec la diaspora, de plus en plus nombreuse, la résolution du conflit du Karabagh, la reconstruction de la vie religieuse comme de la vie économique, autant de chantiers à conduire à bonne fin, dans le grand élan du mille sept centième anniversaire du christianisme, religion officielle en Arménie.

B. O.

Pour en savoir plus :

- *Histoire des Arméniens*, sous la direction de G. Dédeyan, Privat, Toulouse 1982, rééd. 1986 (à consulter en bibliothèque).
- *Les Arméniens. Histoire d'une chrétienté*, sous la direction de G. Dédeyan, Privat, Toulouse 1990.
- Actes du Colloque international sur la littérature apocryphe en langue arménienne, *Apocryphes arméniens. Transmission - Traduction - Création - Iconographie*, éd. V. Calzolari-Bouvier, J.-D. Kaestli et B. Outtier, Zèbre, Lausanne 1999.
- *Karékine 1^{er}, catholicos de tous les Arméniens*. Entretiens avec Guaïta, Nouvelle Cité, Montrouge 1998.
- **Y. Ternon**, *Les Arméniens. Histoire d'un génocide*, Seuil, Paris 1977 et *Du négationnisme. Mémoire et tabou*, Desclée de Brouwer, Paris 1999.
- **J.-M. Thierry**, *L'Arménie au Moyen Age*, éd. Zodiaque, 2000 (sur les arts arméniens).
- Le prochain fascicule de *Connaissance des Pères de l'Eglise* sera consacré à l'Arménie.

¹ Un colloque sur la spiritualité arménienne est prévu pour la fin du mois de juin 2001 au Centre œcuménique de Bossey. L'apport de l'Eglise arménienne au christianisme et ses échanges avec les autres terres chrétiennes sera ainsi marqué en Suisse l'année même des célébrations jubilaires. On peut rappeler encore le colloque sur *La littérature apocryphe en langue arménienne* qui s'est tenu en septembre 1997 à l'Université de Genève.

² Je pense par exemple au projet développé par un chercheur de l'Académie nationale des sciences d'Arménie, Méroujan Karapétian. Il ne s'agit de rien de moins que de mettre sur CD-Rom l'ensemble de la littérature arménienne, depuis les origines. Non seulement la littérature imprimée, mais même certaines œuvres encore inédites, jugées importantes. Le premier CD-Rom devrait paraître à peu près en même temps que ces lignes...

³ Comme la plainte pénale déposée en avril 97 par l'Association Suisse-Arménie contre les auteurs d'une pétition de huit associations turques de Suisse niant le génocide (cf. *Licra-contact* n° 10, février 2001). Cette pétition avait été adressée au Parlement fédéral en réponse à une pétition de la communauté arménienne demandant la reconnaissance officielle du génocide. La plainte est fondée sur l'article 261 bis du Code pénal suisse qui punit de prison celui qui nie, minimise ou cherche à justifier un génocide. Cette disposition, introduite en 1995, n'a jusqu'à présent été appliquée qu'à l'encontre de négationnistes de la Shoah (ndlr).

KOMITAS ACTION SUISSE-ARMÉNIE

propose en Suisse

- des conférences sur l'Arménie
- l'organisation de camps de jeunes et des échanges avec des étudiants de Erévan francophones, italophones ou germanophones

gère

- des projets de développement (micro-crédit, construction d'école...)
- une aide immédiate en Arménie

organise

- du 15 au 23/26 octobre, un voyage en Arménie à dimensions culturelle, de solidarité et amicale

KASA, Monique Bondolfi

ch. de la Rosière 7, 1012 Lausanne,
☎ 021 / 728 50 78 - fax 021 / 728 50 84.

Humaniser l'humanitaire

par Rik DE GENDT, journaliste, Bruxelles

Des actions humanitaires mises sur pied pour venir à la rescousse des gens en détresse risquent de déclencher, si les intervenants ne tiennent pas ou trop peu compte des circonstances sociales et culturelles, de nouvelles et plus grandes catastrophes. Telle est la conclusion d'un forum d'organisations non-gouvernementales et onusiennes, organisé récemment à Genève, qui plaide en faveur d'une meilleure préparation des opérations et des acteurs envoyés sur le terrain.

Les anecdotes sont assez bien connues. De la farine ou de la viande de porc venant des surplus européens sont inconsidérément, mais avec les meilleures intentions, envoyées aux victimes de sécheresse ou d'inondations ; là, elles restent intactes, car elles ne correspondent pas aux coutumes alimentaires locales. Des vêtements d'hiver sont envoyés dans des pays tropicaux et restent donc inutilisés. Des volontaires étrangers se rendant précipitamment au secours des victimes d'un tremblement de terre retournent bredouilles et grandement frustrés, parce que le manque de connaissance de la langue et la méfiance ont rendu toute aide presque impossible.

Dans de nombreux pays en voie de développement, africains en particulier, la fin de la guerre froide semble avoir eu pour corollaire l'émergence de conflits de nouveaux types, relevant plus de divisions internes que de guerres entre pays. Ces conflits naissent et se déroulent dans des contextes sociaux et culturels de plus en plus complexes. «Ceci oblige de penser autrement les missions et les mandats des acteurs humanitaires. Des réponses appropriées à ces nouveaux défis méritent d'être trouvées, qui tiennent compte de

l'émergence de ce nouvel environnement socioculturel des conflits», explique Josaphat Balegamire, directeur de Africa Tomorrow, une organisation non-gouvernementale africaine indépendante, initiatrice du forum.¹

Lourdes difficultés

En attendant, de nombreuses organisations nationales et internationales, humanitaires et de développement, font preuve de solidarité à travers des actions de secours et de protection aux victimes. Leurs mandats, leurs principes et leurs modalités d'action ne sont pas identiques ; leur efficacité opérationnelle diffère d'autant. Ainsi, il est devenu très complexe de coordonner sur le terrain les actions de cette pléthore d'acteurs. Intervenir en ordre dispersé multiplie le risque de gestes et d'actions superflus ou contradictoires, susceptibles de ralentir, ou même d'anéantir, le rendement des opérations.

En dépit de leurs efforts, ces organisations rencontrent des difficultés croissantes dans leurs actions d'assistance et de protection. Certaines sont d'ordre conjoncturel, c'est-à-dire sont liées de près ou



Tanzanie, camp de réfugiés Rwandais.

de loin à la situation de départ de l'intervention humanitaire. D'autres sont d'ordre structurel. «De ce constat est née, au-delà de l'aspect purement opérationnel, la nécessité vitale d'une réflexion nouvelle et profonde sur les conflits, les pratiques humanitaires et les enjeux inhérents», déclare J. Balegamire.

La dimension culturelle

«Au centre de cette réflexion : la redéfinition, selon une approche culturelle, du contact instantané entre l'agent humanitaire et la personne à assister, à protéger ou à aider. Quand nous voulons aborder l'impact du contexte social et culturel dans des interventions humanitaires, nous envisageons beaucoup plus que seulement une

meilleure efficacité dans l'approvisionnement et la distribution d'aide d'urgence ou dans l'assistance médicale et éducative. Cela a tout à faire avec le respect pour la particularité et la dignité de l'homme. Ainsi les actions humanitaires doivent, dès le début, se dérouler de manière plus humanisée et manifester un caractère plus humain», ajoute encore J. Balegamire.

En effet, il est apparu que la dimension culturelle au niveau local a souvent été peu sollicitée dans les actions humanitaires. Ce qui contribuerait ainsi à réduire, parfois à néant, les efforts considérables des agences intervenant dans ce domaine. En fait, l'inadéquation des solutions envisagées aux problèmes recensés constitue le talon d'Achille de cette gigantesque machine humanitaire. Celle-ci se met assez souvent en branle sans véritable considération pour les préalables

requis que sont la dignité et la culture des personnes à assister.

Dignité et culture demeurent le rare patrimoine d'une personne victime de conflits ou de catastrophes naturelles, qui a tout perdu ou qui a tout abandonné pour sauver sa vie. Elles constituent les facteurs clés pour comprendre un Africain qui, face à la mort, aimerait être entouré de la chaleur humaine et non s'isoler dans le calme comme le souhaiterait à sa place un Européen. La prise en compte de ces éléments auraient peut-être permis aux enfants rwandais au Congo-Zaïre, après le génocide de 1994 au Rwanda, de manger plus facilement les biscuits distribués, si ceux-ci avaient été préparés en fonction de leurs habitudes alimentaires (par exemple, avec du sorgho ou du soja, des céréales locales).

Préparer les acteurs

«Les agents humanitaires gagneraient en efficacité opérationnelle et en sécurité sur le terrain s'ils établissaient plus de contacts de proximité avec leurs partenaires locaux et s'initiaient mieux à l'environnement social local des victimes. Cette approche serait-elle incompatible avec les principes de neutralité et d'impartialité chers à toute intervention humanitaire ?», se demande Balegamire.

Il est évident qu'une telle approche des interventions humanitaires n'est pas facile à réaliser dans des situations d'extrême urgence, quand des équipes de secours ont moins de 24 heures pour se rendre sur place. Par contre, lors d'interventions plus structurées, la période de préparation est plus longue et permet de mieux prévoir les difficultés, de mieux cerner le déroulement de la mission à accomplir. «Il est pénible de constater, qu'alors même que les situations de conflit se complexifient, on trouve chez les intervenants un manque croissant de connaissance, aussi bien des normes et

conventions internationales, que du contexte social et culturel où ils sont amenés à agir. Ce contraste mène presque forcément à de nouveaux conflits, souvent plus graves», dit Rolf Jenny de l'Unitar, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, le deuxième initiateur de ce forum. Il précise encore que le succès d'une intervention humanitaire dépend moins des «sponsors» que d'une bonne préparation et d'une réelle volonté à s'engager dans un contexte culturel différent.

«Cette bonne volonté, le désir d'aider et d'apprendre à mieux connaître l'autre ne font presque jamais défaut aux volontaires sur le terrain», témoigne Marion Harroff-Tavel de la Croix-Rouge. «Mais il leur manque parfois une bonne attitude de base. Dans l'assistance professionnelle, nous devons transformer la *culture de charité* (culture of charity) en une *culture de solidarité* (culture of solidarity). Cette dernière met plus l'accent sur l'identité culturelle de chaque individu, sur l'équivalence et le respect. Pour assimiler cette attitude, il n'y a qu'un seul chemin : écouter les gens sur les lieux.»

L'ambassadeur Mohammed Sahnoun, envoyé spécial de Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies, bien au courant des conflits africains, adhère à ces paroles. «Une connaissance élémentaire de la culture locale et de la vie sociale sur place est une condition sine qua non pour l'assistance humanitaire, d'autant plus que la plupart des conflits aujourd'hui sont des conflits internes plutôt que des guerres entre différents Etats. Dans ce cas, une intervention de l'extérieur est normalement inadmissible. Néanmoins, les agents humanitaires peuvent rendre de précieux services s'ils cherchent comment renforcer les structures locales d'entente et de vie en commun. Ils doivent se montrer attentifs, concernés et préoccupés de la population locale. Ceci est tout autre chose que pitié et compassion.» Et M. Sahnoun de formuler

trois propositions : «Tout d'abord, une bonne analyse de la nature du conflit et du contexte socioculturel est nécessaire pour une gestion efficace des interventions. Ensuite, la formation et la préparation des acteurs humanitaires sont importantes. Enfin, il est nécessaire de créer sur place de vraies possibilités d'échange culturel.» Unitar s'est dit prêt à intensifier ses programmes et à investir plus dans des cours de formation préparatoire adaptée. L'organisation onusienne ne pense pas seulement aux acteurs d'une aide humanitaire, mais aussi aux journalistes et aux forces de maintien de paix, les casques bleus ou *peacekeepers*.

«Ceci est certainement une bonne chose», réplique Balegamire qui, néanmoins, ne se dit pas tout à fait satisfait. «Toute intervention humanitaire implique une rencontre interculturelle. A coté de ces formations, il faudrait d'urgence chercher à mettre sur pied des préparations plus générales, afin que les esprits et les cœurs des intervenants soient prêts lors de circonstances imprévues et soudaines, comme des inondations, des tremblements de terre ou des mouvements massifs de réfugiés. Dans ces moments-là, les secours doivent partir le plus vite possible et il est donc impossible de suivre un cours de trois mois.»

R. de G.

¹ Depuis sa création, Africa Tomorrow lutte contre la pauvreté et ses effets humains et sociaux : le sous développement et les conflits ; elle encourage les peuples africains à participer à la détermination de leur propre avenir ; elle œuvre en faveur du développement du partenariat Nord-Sud, à travers le dialogue interculturel et l'échange d'expériences profitables à tous. Cette jeune ONG a été créée et est constituée par des Africains soucieux de mettre leurs capacités, leurs connaissances et leur expé-

rience au service de l'Afrique. Elle a son siège au Congo Kinshasa et un bureau international à Genève, chargé d'établir et de maintenir la jonction entre le local et l'international : Africa Tomorrow, International Office, 3 rue Gustave Moynier, Case postale 2278, 1211 Genève 2.

Mise au concours

La Faculté de théologie de l'Université de Fribourg recherche

UN-E PROFESSEUR-E ASSOCIÉ-E
DE THÉOLOGIE MORALE FONDAMENTALE
EN LANGUE FRANÇAISE

PROFIL :

- Enseignement et recherche de la théologie morale fondamentale et d'une partie de la morale spéciale
- Collaboration aux projets interdisciplinaires du Département de théologie morale et d'éthique

REQUIS :

- Doctorat en théologie catholique ou diplôme équivalent ou supérieur
- Très bonnes connaissances du français et si possible bonnes connaissances de l'allemand (Faculté bilingue)
- Si possible expérience d'enseignement

Entrée en fonction :

1^{er} octobre 2001 ou à convenir

Délai des candidatures : 30 avril 2001

*Les candidatures sont à adresser
au professeur Guido Vergauwen,
doyen de la Faculté de théologie*

Science et mystique, une nouvelle alliance

par François EUVÉ s.j.,* Paris

La science viendrait-elle à la rescousse d'une spiritualité épuisée ? Au début du siècle, beaucoup voyaient en elle le fer de lance de l'élimination de la religion ; à la fin, la situation semble retournée : la science, vecteur principal de la sécularisation, est devenue un agent de spiritualisation. Pour souligner la nouveauté de la situation actuelle, on emploiera volontiers l'expression de « changement de paradigme ». Le mot a été mis à la mode dans les années soixante par l'historien des sciences Thomas Kuhn, pour rendre compte de l'évolution non linéaire des idées scientifiques. Les promoteurs du New Age s'y sont reconnus à l'aise. Des théologiens soucieux d'élaborer une théologie contemporaine l'ont aussi adopté. Indéniablement, une mutation s'est opérée. Plusieurs éléments contribuent à ce changement de paysage.

De nouvelles théories sont apparues, irréductibles à ce qui servait de modèle pour la science classique, la mécanique de Newton. Suivant les auteurs, on situera la rupture avec la relativité (début du siècle), la mécanique quantique (années vingt), les nouvelles théories du « chaos » (années soixante). On pourra aussi voir dans la théorie darwinienne de l'évolution une nouvelle conception du monde, qui entre en résonance avec ce que la physique découvre plus tardivement : une approche évolutionniste des phénomènes.

Par contraste avec les thèses positivistes, un autre regard se porte sur l'élaboration de la science. Là où l'on pensait que la logique régnait en maître incontesté, on perçoit d'autres facteurs à l'origine des découvertes. L'imagination y a sa place.¹ L'histoire des sciences n'est plus le déroulé linéaire et progressif de connaissances qui s'enrichissent chaque jour davantage ; elle est ponctuée de crises, de révolutions. On peut y ajouter le rejet d'une technoscience de plus en plus

répandue et agressive. Mais l'attitude reste ambivalente. Les mêmes peuvent attendre avec espoir l'apparition de thérapies géniques, mais protester vigoureusement contre l'introduction des OGM.

Un dénominateur commun de ces courants, divers et parfois contradictoires, serait le désir de rapprocher le « monde de la science » et le « monde de la vie » ou, pour reprendre une image fréquemment employée, le cerveau droit (la pensée logique) et le cerveau gauche (l'intuition, les symboles et les mythes).²

Jacques Monod voyait dans l'homme moderne, l'homme façonné par la science, un « tzigane en marge de l'univers ». Le développement scientifique aurait consommé la rupture entre l'homme et le cosmos amorcée

* François Euvé enseigne la théologie au Centre Sèvres (Centre d'études et de recherches de la Compagnie de Jésus). Cet article est un condensé de celui du même auteur, paru dans *Etudes*, Paris janvier 2001, pp. 59-68.

par la physique de Galilée et Descartes. Le monde serait désormais «désenchanté», selon l'expression de Max Weber, reprise par Marcel Gauchet et plusieurs analystes de la modernité. En réponse, Ilya Prigogine appelle à nouer une «nouvelle alliance» entre l'homme et le monde.³ Sans renoncer à la rationalité scientifique, il est possible, à ses yeux, de voir dans les nouvelles théories le moyen de surmonter cette rupture, moins inéluctable que ne le pensaient les promoteurs des temps modernes.

Approche holistique

Encore plus nettement, des groupes de scientifiques appellent à renouer le lien entre la science et la pensée humaine - philosophie, culture, spiritualité surtout - qu'aurait dénoué la montée du rationalisme.⁴ Les découvertes de la physique quantique, de la psychanalyse et de la neurologie mettraient en évidence un substrat commun, une «conscience-énergie fondamentale, dont les phénomènes physiques, physiologiques, psychiques et inconscients seraient les différents modes de manifestation».⁵ Dans la même perspective, le physicien américain Fritjof Capra voit dans cette mutation profonde une invitation à réviser nos systèmes de valeur. Pour la mécanique quantique, la coupure cartésienne entre l'esprit et la matière, entre le Moi et le monde, n'a plus lieu d'être.⁶

Ces thèses sont extrêmes. La plupart des scientifiques ne se sentiraient pas en accord avec elles. Mais le succès qu'elles rencontrent dans le grand public oblige à y porter attention. Elles sont significatives de tendances actuelles. Leur utilisation dans la littérature du New Age n'est pas fortuite ; pas plus que n'est surprenante leur connexion voulue avec les spiritualités orientales.

Une approche globale, *holistique*, *œcuménique* imprègne le paysage actuel. Cette

réconciliation universelle se prête mal aux analyses précises. La critique du principe de non-contradiction, le désir d'intégration universelle, le goût pour la mobilité, la souplesse et la tolérance, ne facilitent pas la tâche de l'analyste. Pourtant, quelques grands axes se dessinent.

Unité. L'esprit classique sépare, distingue, délimite : l'homme est extérieur à la nature ; Dieu transcende sa création. L'esprit contemporain est, lui, sensible aux liaisons : les nouvelles théories montrent que les particules sont des *interconnexions* ; toutes les composantes du monde sont solidaires, en perpétuelle interaction, parcourant «une variété infinie de figures qui se fondent les unes dans les autres».⁷ Aucune séparation n'est possible au sein de ce *Grand Tout* qui transcende les catégories que l'esprit humain peut élaborer. Les couples sur lesquels reposait la vision traditionnelle du monde sont abolis : il n'y a plus la matière et le vide, la masse et l'énergie, l'espace et le temps, les particules et les champs, comme autant d'entités exclusives l'une de l'autre.

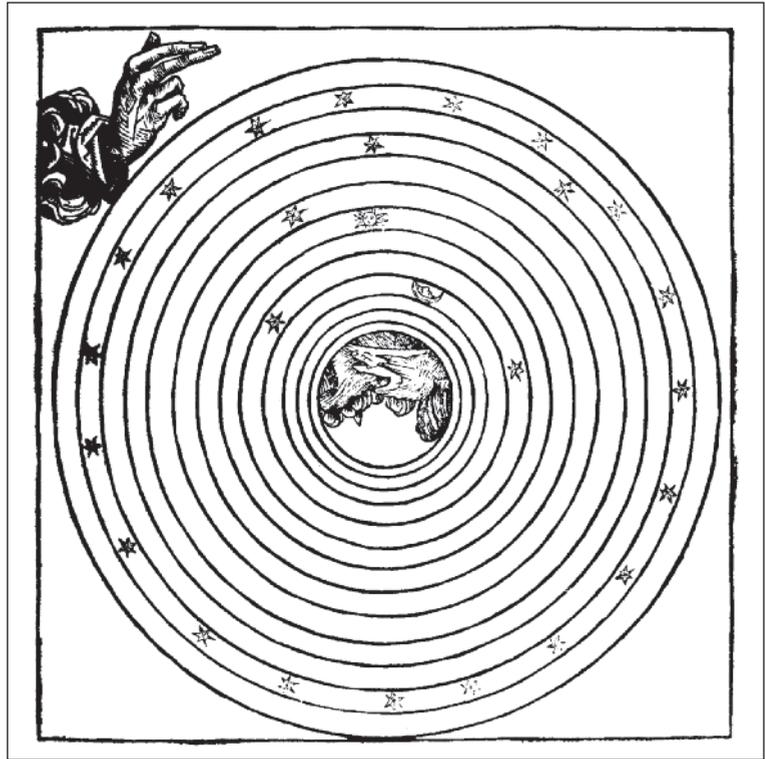
Mouvement. Pour la nouvelle physique, il n'existe plus d'entités élémentaires stables. Tout est mouvement, processus, «vaste flux d'événements et de courants dynamiques, tous connectés les uns aux autres et interagissant continuellement».⁸ Notre esprit, éduqué dans l'ancien paradigme, cherche des stabilités. Il veut se raccrocher à des fragments qui paraissent résister à l'usure du temps et en fait des fondements. Mais ce ne sont que des leurres. La libération de l'esprit passe par un renoncement à tout fondement. Il convient de passer de la *pyramide*, solidement appuyée sur sa base et bâtie harmoniquement à partir de celle-ci, au *réseau* où, comme dans l'espace-temps de la relativité, tous les points sont équivalents, sans différence hiérarchique de degrés, reliés les uns aux autres et communiquant en permanence.

Fusion sujet-objet. Le savant classique mettait à distance, objectivait ses thèmes de

recherche. Il adoptait la position du spectateur désengagé, tandis que le chercheur d'aujourd'hui est *impliqué* dans le monde qu'il observe. Cela rejoint la solidarité essentielle entre l'homme et la nature. Tous les dualismes caractéristiques de la philosophie de la nature de l'époque précédente (énergie-matière, espace-temps, onde-particule) ne sont, en fait, que des aspects complémentaires d'une seule et même réalité, dont observateur (scientifique) et objet (de science) sont partie prenante.

Circularité. La non-séparabilité des composantes du monde fait que la figure la plus adéquate pour exprimer le mouvement fondamental est le cercle. Non seulement les séparations sont abolies, mais les contraires se résolvent, puisque les polarités apparaissent comme des projections linéaires d'un mouvement circulaire plus fondamental. Le rapport au temps se trouve donc aboli : passé, présent et futur sont résorbés en un seul instant présent. Il n'y a plus successivité linéaire des instants, mais flux, à la fois permanent et mobile.

Plusieurs théologiens accueillent favorablement ce changement de paradigme. Certains y voient l'émergence d'une théologie radicalement nouvelle, transgressant les séparations traditionnelles, en particulier confessionnelles, au profit d'une religion universelle où le cosmos, espace commun de l'humanité, serait le centre de ralliement. Plus sobrement, d'autres cherchent des critères pour inté-



Création du monde et circularité.

grer la nature dans la confession de foi, sans verser dans la gnose.⁹

Retrouver le sens de la gratuité, de l'enchantement devant la beauté du cosmos, n'est pas étranger au christianisme. Une théologie trop rationnelle, pétrifiée dans ses dogmes et dans ses normes, l'avait oublié. Les courants actuels nous obligent à redécouvrir cette dimension, très présente dans la théologie des premiers siècles, particulièrement en Orient.

Cette solidarité est-elle fusion ? La tendance actuelle irait volontiers vers une intégration *holistique*, dans la plénitude d'une nature réunifiée. Il n'est pas même interdit de voir au fond du cosmos la présence d'un Principe organisateur, d'une Intelligence créatrice, d'une divinité agissante, mais impersonnelle. L'existence d'une *Cause première* peut être discutée, si elle implique une idée de commencement.

Il n'en reste pas moins qu'est vigoureusement refusée l'image d'un Dieu législateur, transcendant au monde.

La résistance du mal

La fascination pour les *théories du tout* exprime bien cette réduction unitaire. Un monde plein est un monde quasiment sans contingence, sans incertitude, sans surprise, autrement dit, sans histoire. Si l'on critique volontiers la volonté de maîtrise de l'homme moderne sur le monde, c'est au profit d'une symbiose apaisée, par laquelle l'homme perçoit de l'intérieur le fonctionnement du monde. On comprend alors que le point critique majeur de cette solidarité universelle sera le problème du mal.

Obscur dans les spiritualités nouvelles, mais aussi dans les propos de nombreux scientifiques, il est souvent traité comme une apparence, quand il n'est pas tout simplement ignoré.¹⁰ Le regard est invité à se déporter des violences de l'histoire vers la contemplation de l'harmonie cosmique. Le mal n'est qu'illusion, attachement aux apparences. L'illumination permet de le dépasser et la science contribue à ce dépassement. Elle peut être un refuge, à l'abri des aléas d'une histoire intolérante, mesquine et violente, un moyen de transcendance. Plutôt que le bruit et la fureur de l'Histoire, elle fait entendre la «mélodie secrète» du Cosmos. Einstein, qui se reconnaissait comme esprit «profondément religieux», a su exprimer sa «religion cosmique» en des termes qui éveillent encore de profondes résonances. La science permet de s'élever bien au-dessus de la médiocrité des sociétés humaines et de ressentir une joie profonde, un émerveillement devant la beauté et la majesté du monde. A l'image de l'alpiniste, le savant est motivé par une volonté d'évasion du quotidien dans sa rigueur cruelle et sa monotonie désespérante. L'image scientifique du monde, simple et

claire, se substitue à la complexité inextricable du monde vécu.

La fascination pour une telle «religion cosmique» est très présente dans les tendances actuelles. L'intérêt pour l'astronomie, donnant accès à une intelligence supérieure du monde, en est une composante. Le big bang, allégrement confondu avec la création, est le principe du monde. Aucune indétermination ne s'y glisse. Tout est finement réglé pour que l'homme apparaisse. L'évolution est inscrite au début, selon une sorte d'ADN cosmique : «Il y a un ordre clair dans l'évolution de l'univers, allant d'une simplicité et d'une symétrie initiales vers une complexité sans cesse croissante des structures.»¹¹

Une vision scientifico-cosmique

La tendance contemporaine ici décrite n'attend le salut, ni d'une foi (toujours fragile) ni d'une connaissance (toujours longue et incertaine) mais d'une vision ou, plus précisément, d'une illumination. Le voir prend le relais du croire et du savoir. L'être ne s'attend pas, il ne se cherche pas, il se révèle. L'insaisissable du temps qui passe se résorbe dans la plénitude de l'instant présent. Cela peut, d'ailleurs, s'accompagner d'un sentiment de fatalité. S'unir à l'intelligence cosmique, c'est, d'une certaine façon, renoncer à sa liberté simplement humaine, au profit d'une liberté supérieure, conforme à l'ordre naturel et inscrite dans *l'harmonie des sphères*.

Pour la pensée chrétienne, en revanche, la bonté du monde est l'objet d'une promesse. Elle ne relève pas d'un constat immédiat, ni même d'une traversée des apparences. Il ne suffit pas de retourner le phénomène pour que se révèle une structure cachée, harmonieuse. La révélation s'inscrit dans un temps, dans une durée. Retrouver une communion harmonieuse avec la création ne se réalise pas en s'éva-

dant du tragique du monde. La mort n'est pas évitée, mais mystérieusement traversée. La question du mal, de la souffrance et de la mort apparaît comme un lieu sensible dans la vision mystico-scientifique du monde. Le mal met en cause toute représentation *pleine*. La diffusion d'une nouvelle représentation spirituelle du monde, où la science a sa part, oblige la théologie à prendre en compte cette situation. Le souci de la nature nécessite un meilleur accueil théologique du cosmos, de la matière, du corps. Une théologie du corps tient l'équilibre entre un matérialisme qui ignore l'esprit et un spiritualisme qui méprise la matière. Le fort désir d'intégration, d'harmonie universelle, incite à redonner place à la communion. Celle-ci n'est pas fusion, mais entrée progressive, patiente, en relation. Elle est une visée qui respecte la distance, qui laisse un écart au déploiement d'une liberté.

La séduction de grands esprits, authentiquement scientifiques, pour le «spirituel» révèle une dimension souvent occultée de leur recherche. La quête de l'unité, en particulier, soulève des résonances nettement religieuses. L'expression vulgarisée des théories les plus contemporaines renforce souvent ce sentiment. A l'encontre, on peut faire valoir que la science a une histoire. Elle rencontre la surprise de la découverte et l'échec de certaines solutions, l'éclair des inventions et la nuit des tâtonnements incertains. C'est autour d'une sensibilité au temps que peut s'accrocher un dialogue entre scientifique et théologien chrétien. Loin de toute fascination pour le monde plein des religions cosmiques, ils peuvent ensemble exprimer la fragilité et la beauté d'un monde confié à la liberté de l'homme.

F. E.

¹ Parmi de nombreuses références, G. Holton, *L'Imagination scientifique*, Gallimard, Paris 1981.

² J.-M. Pelt, *Dieu de l'univers. Science et Foi*, Fayard, Paris 1996.

³ De son ouvrage au même titre, écrit en collaboration avec I. Stengers, 2^e éd., Gallimard, Paris 1986.

⁴ Caractéristique de ce courant est la série de rencontres organisées sous l'égide de France-Culture à Cordoue (1979), Tsukuba (1984) et Venise (1986).

⁵ M. Cazenave, in *Science et Conscience* (Colloque de Cordoue), Stock, Paris 1980, p. 12.

⁶ Capra a le mérite d'une grande clarté. Il s'est d'abord tourné vers le Tao (*Le Tao de la physique*, Sand, 1985), puis s'est intéressé à la spiritualité chrétienne dans un dialogue avec un moine cistercien, D. Steindl-Rast (*L'Univers aux frontières de la science et de la spiritualité*, Sand, 1994).

⁷ F. Capra, *Le Tao de la physique*, op. cit., p. 249.

⁸ M. Ricard & Trinh Xuan Thuan, *L'Infini dans la paume de la main*, Nil/Fayard, Paris 2000, p. 409.

⁹ Caractéristique de ce courant est le théologien belge A. Gesche, *Dieu pour penser. IV. Le cosmos*, Cerf, Paris 1994. Voir aussi les recherches de J.-M. Maldamé, *Le Christ pour l'univers. Pour une collaboration entre science et foi*, Desclée, Paris 1998, et de A. Ganoczy, *Dieu, l'homme, la nature*, Cerf, Paris 1995.

¹⁰ Cf. l'attitude de Einstein devant la mort de l'un de ses amis : «Michele [Besso] m'a précédé de peu pour quitter ce monde étrange. Cela n'a pas d'importance. Pour nous autres, physiciens convaincus, la distinction entre passé, présent et futur n'est qu'une illusion, même si elle est tenace» (in I. Prigogine & I. Stengers, *La nouvelle alliance*, op. cit., p. 366).

¹¹ G. Smoot, *Les Rides du temps*, Flammarion, Paris 1994, p. 344.

Consultez notre site internet
www.choisir.ch

Précarité : au minimum, des salaires minima !

par Yves FLÜCKIGER,* Genève

Aujourd'hui, plus de 8 % des personnes actives en Suisse touchent un salaire inférieur à 2500 francs nets par mois, pour un travail à plein temps ou converti en un plein temps. Cette proportion s'élève à 13,5 % si l'on adopte un seuil de revenu de 3000 francs nets par mois. Les situations de précarité créées par les bas salaires ont des conséquences économiques et sociales néfastes. Or, contrairement à ce que beaucoup d'économistes affirment, la croissance économique ne suffira pas à résoudre les inégalités de revenu existant dans notre pays. Seule le pourra une intervention sur le marché du travail, passant par l'instauration d'un salaire minimum, imposé par voie légale ou par le biais des conventions collectives de travail.

Lors des dernières décennies, les périodes de croissance économique en Suisse se sont plutôt traduites par une augmentation des inégalités.¹ Un grand nombre d'études ont été réalisées en Suisse, au cours des dernières années, sur la population défavorisée, victime de bas salaires ou de statuts précaires. Même si les méthodes d'analyse diffèrent, toutes ces recherches aboutissent à des constats similaires : la population défavorisée est formée avant tout par les femmes, les étrangers, les travailleurs les moins qualifiés, les personnes occupées à temps partiel, les indépendants, ainsi que par les personnes relativement jeunes (moins de 25 ans) ou âgées de plus de 60 ans. La probabilité d'appartenir à la population défavorisée est particulièrement élevée dans l'agriculture, le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration ainsi que dans les services personnels et domestiques.

Ces inégalités de revenus posent non seulement des problèmes du point de vue de l'équité, mais elles sont également à

l'origine d'effets économiques néfastes. Tout d'abord, l'existence de bas salaires est susceptible d'affaiblir, dans certaines circonstances, la demande intérieure, freinant ainsi la croissance de l'économie. De surcroît, les branches à bas salaires sont caractérisées généralement par des taux de rotation élevés de la main-d'œuvre et par un faible niveau d'investissement en capital humain. Cette situation se traduit par une productivité inférieure à la moyenne. Dès lors, une hausse des rémunérations peut contribuer à réduire la rotation du personnel et inciter les entreprises et leurs employés à entrer dans une relation de travail à long terme. Du côté de la main-d'œuvre, cela constitue un encouragement à investir dans le capital humain. Pour les employeurs, c'est une incitation à renforcer leur politique de formation continue afin d'accroître la productivité du personnel.

* L'auteur est professeur d'économie politique à l'Université de Genève et membre de l'Observatoire universitaire de l'emploi.

D'autre part, des salaires insuffisants, trop proches des prestations sociales offertes par les systèmes d'assistance, contribuent à réduire l'efficacité des mesures de réinsertion professionnelle des chômeurs ou des personnes en fin de droit. Ils contribuent également à accroître le chômage frictionnel, fréquemment rencontré dans les activités à bas salaires compte tenu des conditions de travail et de rémunération peu attractives.

De surcroît, les secteurs caractérisés par des bas salaires ont tendance à reporter sur l'ensemble de la collectivité les coûts liés à leur politique d'emploi (absence de formation continue, fréquence de chômage largement au-dessus de la moyenne). Finalement, les ajustements structurels que les secteurs à bas salaires auraient dû réaliser depuis fort longtemps ont été retardés par la persistance de rémunérations très faibles, maintenues en raison de la politique migratoire menée par notre pays au cours des décennies passées.

Instruments de lutte

Différents moyens peuvent être utilisés pour combattre les bas salaires. Certains économistes défendent l'idée qu'il conviendrait de compléter les rémunérations les plus faibles par des aides sociales qui protégeraient les travailleurs de la pauvreté. Ils arguent du fait qu'une telle mesure permet d'éviter une hausse du coût brut du travail, qui pourrait entraîner des conséquences négatives pour l'emploi et le chômage. Cette approche est tout simplement indéfendable. Une politique de subvention contribue à reporter la charge des bas salaires sur les budgets de l'Etat, qui ne manquera pas de répercuter ce supplément de dépenses sur les taux d'imposition. Ainsi, l'ensemble de l'économie devra prendre en charge les salaires insuffisants versés par quelques secteurs économiques. Une telle politique revient, en fin de compte, à subventionner des entreprises

qui versent des rémunérations très basses et à mobiliser des ressources publiques pour aider des secteurs qui ne correspondent pas à des branches d'avenir pour la Suisse.

Une seconde solution consiste à s'appuyer sur les conventions collectives de travail (CCT). Son inconvénient est de ne pas couvrir toute la population salariée. Or de nombreux travailleurs concernés par ces situations précaires sont justement occupés dans des branches qui ne sont pas couvertes par des CCT. De surcroît, de nombreuses conventions ne contiennent pas de clauses relatives aux salaires, ce qui réduit encore l'efficacité de cet instrument comme moyen de lutte contre les bas salaires.

Une troisième approche consiste à utiliser les mesures d'accompagnement prévues dans le cadre des accords bilatéraux. Elles offrent la possibilité aux partenaires sociaux d'étendre des CCT ou d'instaurer éventuellement des salaires minima dans des secteurs non couverts. Dans ce cas, l'inconvénient provient notamment du fait que les mesures d'accompagnement ne peuvent être mises en œuvre qu'en cas de pratique salariale abusive et répétée, ce qui en réduit *de facto* la portée. En revanche, il est possible par ce biais de toucher également des secteurs économiques non conventionnés.

Finalement, la dernière solution réside dans l'introduction d'un salaire minimum. Si l'on considère les pays qui ont adopté ce type de politique, on constate que les solutions choisies diffèrent sensiblement d'un cas à l'autre. Ces disparités ne se manifestent pas seulement du point de vue du niveau des salaires minima retenus. Elles se traduisent également par des couvertures différentes selon que la loi s'applique à toute la population active (comme c'est le cas aux Etats-Unis) ou si elle se limite aux personnes âgées de plus de 18 ans (comme en France), de plus de 21 ans (comme en Belgique) ou même de plus de 23 ans (comme aux Pays-Bas).

Si les deux dernières solutions constituent sans doute les moyens les plus



Salaires insuffisants, familles en détresse.

efficaces sur le plan économique pour lutter contre les bas salaires, il est difficile de choisir l'approche la plus adéquate du point de vue politique. Selon les rapports de force en présence au niveau parlementaire, une politique de salaire minimum peut s'avérer contre-productive, en particulier si elle revient à fixer un salaire minimum en fonction des rémunérations les plus basses pratiquées en Suisse. Si tel était le cas, il ne fait aucun doute que le choix de la voie conventionnelle, associée à la possibilité offerte par les accords bilatéraux d'étendre les CCT et d'introduire des salaires minima dans les secteurs non conventionnés, serait sans doute plus efficace. Plus conforme en tous les cas à la réalité économique et sociale de notre pays où les négociations entre les partenaires sociaux ont souvent permis d'obtenir des résultats plus favorables que les solutions adoptées par le législateur.

Quelle que soit la voie retenue, la question sans doute la plus importante consiste à déterminer le niveau du salaire minimum susceptible d'être fixé en Suisse et d'en évaluer ensuite les effets potentiels.

Une proposition concrète doit en premier lieu répondre aux besoins des personnes actives caractérisées par des bas salaires, mais elle doit aussi tenir compte des contraintes et des conséquences pour les entreprises. Il faut donc fixer un niveau qui soit utile pour lutter contre les bas salaires, supportable pour l'ensemble de l'économie et réaliste pour les secteurs pris individuellement.

Si l'on prend comme référence les pays qui connaissent des salaires

minima, on peut envisager trois seuils possibles. Le plus bas correspond à un salaire de 2500 francs bruts. Ce niveau équivaldrait à 50 % du salaire médian. Cette solution minimaliste situerait la Suisse au milieu du peloton des pays ayant adopté une telle politique, et aurait peu d'impact sur la population précarisée. Le second seuil s'élève à 3000 francs bruts. Il équivaut à un peu plus de 60 % du salaire médian et classerait notre pays au niveau de la Belgique. Le dernier seuil susceptible d'être retenu s'élève à 3300 francs bruts, ce qui rapprocherait la Suisse de la France du point de vue du niveau relatif atteint par le salaire minimum (67 % de la rémunération médiane de la population active).

L'effet exercé par un salaire minimum dépend de plusieurs paramètres. Tout d'abord du *nombre de personnes concernées*. De ce point de vue, on constate qu'il y a aujourd'hui en Suisse, selon le niveau de salaire minimum retenu, entre 170 000 (pour un seuil de 2500 francs bruts) et 400 000 travailleurs (pour un montant de 3300 francs bruts) qui seraient potentiellement concernés. Les branches les plus tou-

chées seraient les services personnels (entre 23 %, pour un seuil de 2500 francs, et 63 %, pour un niveau de 3300 francs, des travailleurs qui y sont occupés bénéficieraient d'une hausse de salaire), le nettoyage (entre 11 % et 40 %), le commerce de détail (entre 12 % et 32,3 %) et l'hôtellerie et la restauration (entre 15 % et 25,6 %). Sans oublier l'agriculture pour laquelle les informations font défaut mais où le nombre de personnes concernées serait sans aucun doute encore plus important que les chiffres que nous venons d'évoquer.

Une charge supportable

Vient ensuite *l'accroissement de la masse salariale*. L'importance de cet effet dépend bien évidemment de la « distance » qui sépare les personnes concernées du seuil de salaire retenu. La branche la plus affectée serait une nouvelle fois les services personnels, avec une hausse de la masse salariale comprise entre 2,5 % et 11,6 %. Pour l'ensemble de l'économie suisse, l'impact se limiterait pourtant à une augmentation de 0,6 % (avec un seuil de 2500 francs) et de 1,7 % (pour un salaire minimum de 3300 francs).

Il y a encore l'effet sur *les coûts de production*. L'augmentation de la masse salariale ne correspond pas à la hausse des coûts de production car les rémunérations ne constituent qu'une fraction de ceux-ci. Nos analyses démontrent qu'avec un salaire minimum de 2500 francs bruts, l'accroissement des coûts se chiffrerait à 0,4 % pour l'ensemble des secteurs économiques. Même avec un salaire minimum de 3300 francs, l'augmentation resterait somme toute modeste (+ 1 %).

Enfin, il faut étudier l'effet sur *les prix*. Les entreprises vont répercuter la hausse des coûts sur leur marché, ce qui se traduira par une augmentation plus ou moins

forte des prix. Celle-ci dépendra de la sensibilité de la demande des consommateurs à ces variations. Selon nos estimations, l'effet inflationniste serait très limité, échelonné entre un minimum de 0,1 % et un maximum de 0,7 %, même si certaines branches enregistreraient des accroissements plus substantiels qui concernent principalement, il faut le relever, des activités protégées de la concurrence internationale. La dernière question concerne les effets d'un salaire minimum sur *l'emploi*. Si l'on essaie d'établir une synthèse des recherches effectuées sur ce thème, il n'y a qu'un seul point de consensus : la relation entre ces deux variables est loin d'être simple et univoque. On ne peut en tout cas pas affirmer, comme le prétendent certains économistes, que l'introduction d'un salaire minimum, situé au-dessus du salaire d'équilibre,² entraînerait nécessairement une baisse de la demande de travail et un accroissement du chômage. Au contraire. Des études empiriques menées aux Etats-Unis ont abouti à la conclusion que, dans certains cas, l'introduction d'un salaire minimum avait exercé des effets positifs pour l'emploi et le chômage.

Ces analyses démontrent qu'un salaire minimum, imposé par voie légale ou par le biais des CCT associées aux mesures d'accompagnement, est non seulement souhaitable, sur le plan de l'équité et de l'efficacité économique, mais qu'il est également possible et tout à fait supportable pour l'ensemble de l'économie.

Y. F.

¹ Cf. Yves Flückiger, *Les conséquences économiques et sociales des mutations actuelles de l'emploi*, in «Rapport social 2000», sous la direction de C. Suter et C. Pahud, Seismo, Zurich 2000, pp. 52-71.

² Salaire qui permet d'équilibrer l'offre et la demande de travail (absence virtuelle de chômage).

Les sermons du jésuite portugais

par Guy-Th. BEDOUELLE o.p., Fribourg

Parole et utopie de Manoel de Oliveira

A personnage hors de pair, film qui ne l'est pas moins. Il fallait la tranquille audace d'un grand cinéaste comme le Portugais Manoel de Oliveira, âgé de 92 ans, pour se permettre de présenter un film centré sur un prédicateur du XVII^e siècle. Antonio Vieira (1608-1697), jésuite portugais, passa son existence entre le Portugal et le Brésil. S'il n'est pas connu du grand public, en tout cas en dehors du Portugal, le Père Vieira n'en est pas moins un personnage important pour son rôle historique et pour son talent littéraire. Pessoa, qui s'y connaissait, ne l'a-t-il pas appelé «l'empereur de la langue portugaise» ?

Antonio Vieira est né à Lisbonne, au tout début du XVII^e siècle, alors que la couronne d'Espagne englobait celle du Portugal. Sa famille émigra au Brésil alors qu'il avait à peine six ans. Il reçut donc toute sa formation à Bahia, dans ce Brésil que les Hollandais protestants n'avaient pas renoncé à conquérir.

Entré jeune dans la Compagnie de Jésus, Antonio se consacre à la prédication et à la catéchèse des Indiens. Lorsque le Portugal retrouve son indépendance, en 1640, avec l'avènement du roi Jean IV de Bragance, Vieira fait partie de l'ambassade de vassalité de la colonie brésilienne. Une étroite amitié le lie au monarque et le jésuite, prédicateur royal, devient un personnage important et un conseiller écouté dans tous les domaines qui peuvent intéresser la morale publique. Il participe à de nombreuses ambassades, préconise le

retour des juifs, et cherche à remédier à la difficile situation économique.

Un conflit interne à la Compagnie de Jésus engage le roi à le laisser repartir au Brésil en 1652. Viennent alors dix ans d'une intense activité missionnaire. Génie pour les langues, le Père Vieira arrive à composer des catéchismes en six dialectes indiens différents. Dans la ligne des glorieuses Réductions jésuites,¹ il s'oppose violemment à l'esclavage des Indiens et n'hésite pas à recourir au roi, se mettant à dos les puissants colons. Revenant à Lisbonne, il obtient des lois favorables et l'encouragement de ses idées évangéliques. La situation politique ayant tourné, Vieira est exilé à Porto, puis à Coïmbra, et il profite de cette retraite forcée pour se mettre à ses grands ouvrages apocalyptiques et millénaristes, dont le plus important, description d'un Cinquième Empire, porte ce nom merveilleux : *Histoire du futur...* C'est alors que l'Inquisition entre en scène, scrutant les hérésies de ses ouvrages passés. Ses erreurs sont condamnées à la fin de 1667, mais comme son ancien élève Pedro II vient d'accéder au trône, on remet Vieira en liberté et on l'envoie à Rome. Il éblouit la société romaine qui se presse pour venir l'entendre à Saint-Antoine des Portugais.² La reine Christine de Suède, si réputée pour son intelligence, était une de ses admiratrices.

C'est l'époque où Vieira défend à nouveau les juifs, se bat pour la révision de son procès, obtient du pape d'être exempté de

la juridiction de l'Inquisition, et finit, en 1681, par traverser pour la septième fois l'Atlantique, se réfugiant à Bahia jusqu'à sa mort en 1697, à l'âge, exceptionnel pour l'époque, de 89 ans. Défenseur des opprimés, prédicateur étincelant, missionnaire ardent, confident des princes, théologien aventureux, le P. Antonio a eu une vie bien remplie.³ Mais peut-on vraiment faire un film avec cela ? Manoel de Oliveira a relevé le défi et a su trouver le style, la manière pour ne jamais ennuyer et pour montrer toutes les facettes d'un personnage extraordinaire. Trois acteurs connus incarnent les trois âges du jésuite, et Oliveira a, paraît-il, excellé à jouer des accents portugais et brésilien, selon la période considérée. Vieira parle, prêche, argumente, dispute, réfute, émeut, mettant sa parole au service de la Parole. Cette prééminence du verbe aurait pu étouffer, annihiler l'image. Il n'en est rien grâce à l'ingéniosité, l'imagination et l'audace des prises de vue de Renato Berta, affectionnant, sans maniérisme, les angles les plus inattendus. Mais cette parole est bien utopique dans son dessein même puisqu'elle prétend vaincre le mal, déjouer les complots et affirmer la vérité par sa seule et éphémère grâce. Il y a de la grandeur dans cette conviction qu'un art, quel qu'il soit, fut-ce celui de la prédication, s'il est porté à une certaine perfection, témoigne du vrai. Parce qu'il en est un maître, Oliveira dit cela aussi du cinéma.

G.-Th. B.

¹ Au début du XVII^e siècle, l'Espagne confia à la Compagnie de Jésus la mission de «civiliser» les Indiens guaranis du Paraguay oriental. Les jésuites créèrent un système de villages, les «reducciones», organisés économiquement et



Antonio Vieira, conseiller écouté.

socialement de façon collectiviste. Certains y ont vu une tentative de traduire dans la réalité les utopies des philosophes de l'Antiquité classique, comme Platon, ou de la Renaissance, comme Thomas More et Tommaso Campanella (ndlr).

² Trois de ses sermons prononcés à cette époque sont reproduits dans : **Antoine Vieira**, *Le salut en clair-obscur. Sermons baroques*, Ad Solem, Genève 1999, 206 p. (ndlr).

³ Les éditions Chandeigne à Paris, dans leur belle collection Magellane, ont publié en traduction des textes du P. Vieira.

Oscar Wilde, le dandy balzacien

par Gérard JOULIÉ, Lausanne

P our qu'une vie d'artiste (et d'homme, oserons-nous dire) soit réussie, il faut qu'elle soit manquée par quelque côté, que l'homme au cours de son laborieux passage sur la terre se heurte au monde et se blesse, qu'il s'aperçoive que le monde est un mur et le règne du néant, et que la seule porte qui s'ouvre devant lui est celle de l'art (ou de la religion). Nul mieux qu'Oscar Wilde n'a illustré cette affirmation. Son œuvre et la forme qu'il a donnée à sa vie ont pour origine son homosexualité vécue en tant que douloureuse exclusion de la communauté humaine. (Je pense d'ailleurs que cet ostracisme fut vécu par Wilde non pas tant comme une exclusion sociale que comme une damnation métaphysique, voulue telle). C'est donc cette vie toute balzacienne que *L'Album-Wilde*¹ nous invite à feuilleter.

De fait, Oscar Wilde est à lui seul quatre ou cinq personnages de ce Balzac qu'il aimait tant. Il commence par être un lion, comme Marsay, il est encore plus snob que Rastignac, il s'adonne à la débauche comme le baron Hulot, il a de l'esprit comme Madame Marneffe, il a la foi naïve du curé de Tours, il va au bain comme Vautrin, il a même son Lucien de Rubempré en la personne de Lord Alfred Douglas, et sa mort dans une chambre d'hôtel ressemble à celle du Père Goriot.

Il y avait en Wilde un mélange de bon et de mauvais, de grossier et de raffiné, de vicieux et de spirituel, de sincérité et de pose. Cet homme tant adulé, puis tant honni, contait délicieusement et sa con-

versation fatiguait vite. Une source invisible distillait en lui des gouttelettes de poison, mélangées au flot de sa fantaisie. Il rappelait étrangement ce personnage double de Stevenson, tantôt excellent et bienfaisant sous les traits du Dr Jekyll, tantôt implacable et bestial sous le masque de Mr Hyde. Nous retrouvons d'ailleurs un écho de cette œuvre dans son roman *Le portrait de Dorian Gray*. Ce portrait qui vieillit et devient hideux à la place de son modèle, lequel reste inaltérable, beau et jeune, mais dont l'âme se corrode, est une des plus belles trouvailles de la littérature, ainsi qu'un mythe aussi puissant que celui de Faust ou de *La peau de chagrin*. Comme dans cet ouvrage, le fantastique est si bien imbriqué dans l'intrigue, il découle si naturellement de la réalité, que jamais la raison n'en est choquée. Wilde est l'un des rares écrivains qui, depuis la mythologie grecque, aient inventé un symbole du destin.

Humour et amour

L'aristocratie anglaise de l'ère victorienne eut bien de la chance d'être peinte par lui. En lisant *Le portrait de Dorian Gray* et ce qu'il appelait ses «comédies de salon», on a l'illusion qu'elle n'était composée que de gens très profonds sous leur drôlerie, suprêmement élégants et intelligents tout en ayant l'air de faire la bête. En fait, chacun des héros de Wilde, c'est Wilde lui-même avec son humour, son



Avec son fils, dans le film «Wilde» de Brian Gilbert.

intuition à la fois si juste et si déconcertante de la vie. Peu d'auteurs nous en apprennent autant sur la façon de déchiffrer le monde d'Oscar Wilde. Cependant, sa méthode est toute simple : elle consiste, sur tous les sujets, à énoncer le contraire de l'opinion courante. En voici un exemple parmi des milliers : «Il n'est pas difficile d'être heureux avec une femme du moment où on a cessé de l'aimer.» L'œuvre entière de Wilde fourmille de ces «surprenantes», comme si les idées marchaient la tête en bas et que son travail eût consisté à les remettre d'aplomb. On comprend que cela ne pouvait que se terminer tragiquement par deux ans de baigne. Le pauvre Wilde, par son esprit, ses succès, sa vie tapageuse, suscita les mêmes haines que chez nous, cinquante ans plus tard, le pauvre Sacha Guitry.

La société pardonne rarement qu'on la peigne plus amusante qu'elle ne l'est. Un autre aspect de Wilde, qui le rend si attachant, c'est son bon cœur, son esprit de charité et d'amour, qui se révèlent particulièrement dans ses nouvelles comme *Le Prince heureux* ou *Le Géant égoïste*, lesquelles sont aussi touchantes que des contes d'Andersen (et probablement d'une inspiration plus sincère). On y voit exprimées, sans la moindre emphase, mais d'une manière féerique comme chez Dickens, la pitié pour les malheureux, la croyance dans la bonté du monde et de Dieu, la douceur des bonnes actions. Wilde dit quelque part que c'est la beauté artistique qui fait monter les larmes aux yeux et non les beaux sentiments. Pourtant, il réalise le miracle d'émouvoir le lecteur plus encore par ce qu'il raconte

que par la manière ravissante dont il le raconte. Et il serait temps de retourner le paradoxe d'André Gide, qui fut d'ailleurs en son temps l'un des disciples d'Oscar Wilde, qui voulait que le diable collabore à tout prix à toute œuvre littéraire de quelque envergure.

Il échut donc à Wilde le même sort qu'à Byron et Brummel, ses modèles. Comme eux, il jouit d'une réputation brillante, devint la coqueluche de la société londonienne, la plus fermée qui soit. Il se promenait entouré de beaux jeunes gens, vis-à-vis desquels il prétendait jouer le rôle de Socrate par la discussion, la maïeutique et l'esthétique et auxquels il enseignait l'art si raffiné de ne rien faire. «C'est quand on cherche le sens de l'existence qu'on est certain de ne pas le trouver», fait-il dire je ne sais plus où à l'un de ses personnages. L'enfant ne le cherche pas, lui, car il est dans la vie. L'adolescent le recherche, car il devine qu'il est sorti de la vie et pressent qu'il ne pourra plus jamais y entrer. Or que lui propose-t-on ? De devenir un adulte. Devant cette perspective sinistre, il fut affolé. «Je veux rester un enfant, s'écrie-t-il, je ne veux pas avoir à porter le fardeau de l'homme blanc, je veux danser avec les nègres et tirer à l'arc avec les Peaux Rouges et fumer le narghilé avec les Ottomans. Je veux perdre mon temps en discussions stériles, ma vie, mon âme et ma fortune héritée de mes ancêtres, fumer des cigarettes à bout doré sur mon balcon en lisant mes auteurs préférés et jouer les préludes de Chopin sur un piano désaccordé dans les bouges de l'East End.»

Gloire et chute

L'adulation l'amena à forcer son talent, il y eut le scandale, le procès, la prison et la fin que l'on sait. Mais tout ce que l'on ne sait pas, ou tout ce qu'on a oublié, cet *Album Wilde* nous le rappelle opportuné-

ment. Cette vie dépouillée des légendes et des bruits qui entouraient l'homme et l'écrivain, regardons-la donc de plus près. Et d'abord ses origines. On ne saurait imaginer milieu familial plus propice à l'éclosion d'un talent littéraire. Son père, Sir William, était chirurgien réputé dans toute l'Europe, et sa mère fut un moment l'égérie du mouvement nationaliste irlandais dont elle traduisit les revendications dans des poèmes flamboyants. Leur maison était un salon où se rencontraient tout ce que l'Irlande comptait de personnalités marquantes et où s'échangeaient les idées les plus avancées.

C'est au collège que le jeune Oscar prend conscience de sa singularité. Il a horreur des exercices physiques et préfère au sport la lecture des poètes. On le brime, ou du moins on s'y essaie, car sa force physique décourage les tentatives d'intimidation, mais c'est dans son être intime que l'adolescent se sent irrémédiablement différent et passe à la révolte. L'arme avec laquelle il pourra l'exprimer, c'est à Oxford qu'il la découvrira durant les quatre années les plus déterminantes de sa vie. C'est dans l'esthétisme de Ruskin et surtout de Walter Pater qu'il subodore une subtile mise en question des valeurs puritaines victoriennes. Or, ce qui chez ces deux professeurs n'était qu'une théorie, devient chez Wilde une attitude devant la vie et même un art de vivre.

En quittant l'université, Wilde se lance à la conquête de Londres, persuadé que l'avenir lui réserve gloire et fortune. Pendant cinq ans, il va prêcher son évangile dans les salons. Ses comédies mondaines lui assurent le succès dont il rêvait. Il est le roi du Londres aristocratique. Puis, au bout de ces cinq années consacrées, c'est la catastrophe qu'il a délibérément provoquée. Il poursuit en diffamation le père de son ami, Lord Alfred Douglas, qui l'a accusé de pédérastie, et perd son procès. Ses amis le pressent de s'enfuir, mais il

refuse. Il est condamné à deux ans de prison. En 1897, libéré, il quitte l'Angleterre et s'installe à Paris où il finira ses jours trois ans plus tard.

Alors commencent pour Wilde les années de déchéance. Avec la mort de sa femme, en 1898, s'effondre le dernier espoir de rédemption. Après les privations de la geôle, il est saisi d'une fringale de plaisirs. Pour lui, désormais, le bonheur se trouve dans la bonne chère et un libertinage effréné. Ses habitudes prennent un caractère de lourdeur. Il n'a plus l'allant et la fantaisie qui atténuent ses désordres de jeunesse. Il s'épaissit et se plaint lorsqu'il est contraint de marcher un quart d'heure. Quand son ami Harris entreprend de secouer sa torpeur, il répond : «Je suis incapable d'écrire, Frank. Quand je reprends la plume, tout le passé revient. Le regret et le remord, comme deux chiens jumeaux, enragés, affamés, se jettent sur moi au moindre moment de distraction. Il faut que je sorte, sinon je deviendrai fou...» Ses amis parisiens le fuient, Marcel Schwob brûle ses lettres, Daudet, Renard, Coppée refusent de signer la pétition en sa faveur qui devait être remise à la reine Victoria.

Wilde a subi toutes les perplexités de la pensée, depuis l'enivrement jusqu'à l'atonie, depuis l'orgueil jusqu'au doute et, sinon jusqu'à la foi, du moins jusqu'au désir de la foi, mais c'est avec son désastre, l'opprobre public, la chute, la ruine, qu'il rejoint sa grandeur totale.

Merveilleux et surnaturel

Reste l'œuvre et ce qu'on pourrait appeler le côté chrétien, plutôt dostoïevskien de Wilde. A part ses délicieuses comédies, feu d'artifice d'éblouissants paradoxes, et *Le Portrait de Dorian Gray*, ce que je retiendrais ce sont ses contes pour enfants. C'est là que le diable et le bon Dieu mon-

trent un peu plus gentiment le bout de leur nez. (Car ce sont eux et eux seuls qui tiennent les fils qui nous remuent, comme aimait à le dire Baudelaire.) C'est bien avant l'épreuve qui lui inspirera son *De Profundis*, dans des récits comme celui de *L'enfant-étoile* ou *Le fantôme de Canterville*, que Wilde aborde le thème de la conversion et écrit cette fécondation des cœurs par l'humilité et l'amour avec des mots merveilleusement simples. Comme Dostoïevski au bain, c'est en prison que Wilde découvre le Christ. Les pages de *De Profundis* sur l'humilité, la souffrance, sur la lecture de l'Évangile, sur le mémorial que constitue la liturgie eucharistique et sur la sympathie imaginative du Christ sont un des plus beaux textes christiques. Un des amis de Wilde, évoquant son souvenir, décrivait sa voix comme «exquise, musicale» et parlait de la «pure lumière bleue enfantine de son regard». Car il y avait un Celte chez Oscar Wilde. Il ne s'est pas contenté de braver les moralistes et de défier les idéologues. Il a été beaucoup plus loin : il s'est attaqué au réalisme. Sans cette imagination tournée vers le merveilleux, il n'aurait jamais pu être sensible au surnaturel et parler du Christ comme il l'a fait : «Il a compris la lèpre du lépreux, les ténèbres de l'aveugle, la cruelle misère de ceux qui vivent pour le plaisir, et surtout l'étrange misère des riches.» Voilà aussi pourquoi il a pu dire que la bonne littérature est par définition mensonge et artifice, et que l'écrivain digne de ce nom, loin de prendre ses modèles dans la réalité, lui impose, au contraire, ses modèles. Cette vie toute balzacienne, Dostoïevski aurait fort bien pu l'écrire. Mais n'est-ce pas Dieu, ce suprême romancier qui en fut l'auteur ?

G. J.

¹ Merlin Holland, *L'Album Wilde*, Anatolia/Le Rocher, Paris 2000, 204 p.

Exégète et éthicien

Eric Fuchs, *L'exigence et le don, un parcours éthique (1978 - 1997)**

Excellente idée qu'ont eue les éditions Labor et Fides de sélectionner une vingtaine d'articles publiés par Eric Fuchs. Tout un éventail de réflexions s'ouvre ainsi devant nous, tant par la diversité des thèmes traités que par le type de publication. On y découvre à la fois quelque chose de la personnalité d'Eric Fuchs et beaucoup de sa large palette de réflexions et de compétences.

L'homme d'abord. Eric Fuchs a toujours réfléchi, écrit, agi de façon ecclésiale, au service d'une Eglise plongée dans le monde, au service de ce dialogue exigeant qui se joue entre l'Évangile et les hommes, et dont l'Eglise est partie prenante. Dès l'une de ses toutes premières publications, «Être chrétien» (1965), c'est ce service là qu'Eric Fuchs a voulu rendre : être un intermédiaire, un passeur. Il exerce ce ministère en combinant deux registres rarement réunis chez une même personne : il sait être un témoin de l'Évangile combatif, offensif, tout en étant grandement à l'écoute.

La palette ensuite. La réflexion d'Eric Fuchs embrasse aussi bien de larges questions d'éthique fondamentale que les problèmes, plus ciblés - mais pas plus simples - que la vie du monde fait apparaître à la une de l'actualité. On y trouve des réflexions sur l'art, des études exégétiques, une lucarne ouverte sur la spiritualité vue sous l'angle du jeu (pascalien) entre Dieu et l'homme. Non que Fuchs soit un touche-à-tout, mais il s'agit, comme il l'écrit dans sa préface, de parcourir «*la diversité des lieux où la réflexion éthique est amenée à s'exprimer*».

Les lignes de force enfin. Eric Fuchs est un bibliste. Inlassablement, l'éthicien et

l'exégète travaillent de concert. Ensuite, il a toujours gardé un œil très attentif sur le couple et la famille. J'avancerais même que c'est par la porte d'entrée de l'éthique familiale qu'il s'est de plus en plus mesuré aux questions d'éthique médicale. Enfin, Fuchs est un éthicien réformé, calviniste. Réformé, c'est presque une évidence, soulignée par le titre du livre, décalque clair du fameux couple «Loi et Grâce», fondamental en éthique réformée. Calviniste aussi, par opposition à luthérien. Car Fuchs réfléchit constamment au thème *Eglise et société*, partant du fait - historique et théologique - que Calvin, plus et surtout mieux que Luther, a pensé la société, l'économie, l'humanisme, le droit, les institutions : «Calvin a sorti la réflexion théologique du seul champ de la religion pour la risquer dans les questions sociales».

Pour terminer, je mettrai en évidence le premier article du livre, consacré à un essai d'évaluation de la réflexion éthique de ces cinquante dernières années. En quelques pages lumineuses, Eric Fuchs nous fait saisir les immenses changements survenus : passage d'une éthique «divine» (barthienne) à une éthique humaine beaucoup moins affirmative ; passage d'une morale de certitudes, donc autoritaire, à une éthique «problématique» plus fragile ; passage d'une morale disqualifiée socialement à une éthique survalorisée dans les attentes qu'elle suscite et dans ses effets escomptés.

Pierre Genton

*Labor et Fides, Genève 2000, 240 p.

La démarche religieuse du peuple d'Israël

Jean Potin, *La Bible rendue à l'histoire**

Qui n'a pas reconnu un jour combien il était ardu de pénétrer dans ce monument extraordinaire qu'est la Bible ? Référence religieuse fondamentale des juifs et des chrétiens, et aussi l'une des sources essentielles de notre culture, la Bible, surtout la première partie, appelée traditionnellement Ancien Testament, représente pour beaucoup un bloc impénétrable.

Jean Potin, bibliste français, qui fut également pendant de longues années journaliste au journal *La Croix*, puis enseignant d'Écriture sainte à Madagascar, propose un nouveau chemin pour accéder au Livre. Il prend comme fil conducteur la démarche religieuse de cette communauté, le peuple juif, au cours des derniers siècles qui précèdent notre ère, qui rassemble ses traditions dans les nombreux livres de la Bible et les replace dans un temps reculé où Dieu est intervenu en faveur de son peuple. Il choisit comme point de référence, approximativement, l'an 745 avant notre ère, avec l'enseignement des prophètes comme fondement religieux sur lequel s'appuya la communauté du peuple. Il prend aussi en considération les étapes de l'histoire du salut : la création du monde, les patriarches et leurs femmes, les rois, l'exil, l'attente des temps messianiques. La démarche met en relief le rôle du peuple d'Israël qui est en même temps le sujet, l'objet et l'auteur de cette histoire.

Conçu d'abord comme une initiation pour des non-connaisseurs, l'ouvrage rassemble et présente, à partir d'un éclairage historique, les textes bibliques les plus importants. La première partie fait place aux prophètes qui annoncent la mort et la

résurrection d'Israël. La seconde campe un peuple à la recherche de ses racines : les cinq premiers livres remontent de la libération d'Égypte vers les origines de l'humanité, en passant par la Terre de la promesse et la geste des patriarches. La troisième partie, intitulée «heurs et malheurs», dessine Israël expliquant son histoire jusqu'à l'exil à Babylone. L'avant-dernière partie brosse les traits de la communauté sainte à travers le livre du Lévitique, des Psaumes, Job et les Proverbes, et la dernière partie retrace les vicissitudes d'Israël et de Juda dans l'empire perse, puis dans la tourmente hellénistique. L'essai me paraît concluant, grâce notamment à sa vision d'ensemble, à ses qualités d'écriture et à son style dépouillé. On ne peut que lui souhaiter beaucoup de lecteurs.

Joseph Hug

* Avec la collaboration de Pierre Chavot, Bayard Presse, Paris 2000, 696 p.

Exposition

«L'HONNEUR DE DIEU»

Parcours figuratif de
Pierre-Joseph de Clorivière,
jésuite,
un maître spirituel pour aujourd'hui

du 30 avril au 13 mai 2001

Centre Saint Boniface
14, av. du Mail, 1205 Genève
tous les jours de 11h à 19h

L'avenir de l'Eglise

René Rémond, *Le christianisme en accusation* *

De nombreuses voix annoncent le déclin du christianisme, au point que certains n'hésitent plus à le déclarer minoritaire dans les régions traditionnellement chrétiennes. Qu'en est-il vraiment ? Cette religion est-elle aussi discréditée qu'on le dit ? La foi chrétienne a-t-elle fait son temps, malgré quelques regains de vigueur tels les JMJ ou les voyages de Jean Paul II ? L'Eglise se réfugie-t-elle réellement dans un ghetto identitaire, abandonnant le terrain de l'intelligence et de la science pour se cantonner dans la dévotion et la célébration ? A de telles questions posées par un interlocuteur intelligent et critique (Marc Leboucher), René Rémond répond avec la compétence et la liberté qui le caractérisent.

L'historien de talent, l'académicien parfaitement à l'aise dans les institutions laïques, le chrétien engagé et même militant se donnent rendez-vous pour dénoncer une certaine malveillance à la mode qui fait du christianisme, en particulier du catholicisme, le bouc émissaire d'une génération qui défoule son agressivité contre le père. Des clichés sont battus en brèche, comme ceux qui voient dans le protestantisme le moteur de la modernité et dans le catholicisme une entrave au progrès, ou qui pensent que le revirement moral est une réaction contre la morale catholique.

Mais au-delà des questions secondaires, dont sont friands les médias, René Rémond ramène constamment son interlocuteur à l'essence du christianisme : la foi, la question du sens, l'engagement pour l'homme, la défense de la liberté, le com-

bat pour la justice, une vision optimiste de l'histoire.

Sur ce terrain, force est de reconnaître l'importante contribution du pontificat de Jean Paul II. En historien, l'auteur est sensible au temps qui passe et au caractère dynamique des cultures qui évoluent selon des schémas souvent imprévisibles. L'Eglise doit compter avec cette réalité. Si elle n'est plus en situation d'imposer ses vues à la collectivité, elle doit faire preuve d'imagination pour explorer des chemins nouveaux qui tiennent mieux compte de l'accélération de la vie (par exemple, lorsqu'il s'agit d'engagements à long terme dans le sacerdoce ou le mariage). L'anti-intellectualisme, qui lui a déjà fait manquer le rendez-vous avec la modernité au temps des Lumières, la guette encore, même si elle s'efforce de se réconcilier avec la science. Là encore Jean Paul II a fait preuve d'ouvertures trop souvent ignorées.

Même si certaines analyses de ce livre concernent plus spécifiquement la situation française, handicapée par une laïcité étroite (questions des rapports entre l'Eglise et l'Etat, de l'école confessionnelle ou de la catéchèse) son propos est bien plus large. Ceux et celles qui sont déconcertés par les critiques trop faciles dont le christianisme est actuellement l'objet y trouveront matière à réflexion et à espérer.

Pierre Emonet

* *Entretiens avec Marc Leboucher*. Desclée de Brouwer, Paris 2000, 160 p.

Théologie dogmatique

LE DEVENIR DE LA THÉOLOGIE CATHOLIQUE MONDIALE DEPUIS VATICAN II (1965-1999)

sous la direction
de Joseph Doré

Beauchesne, Paris 2000, 472 p.

Fascinant panorama de la réflexion théologique *catholique* au sens plein du terme ! Cet épais ouvrage, bien présenté et clair dans ses chapitres, est une remarquable concaténation des théologies et théologiens selon un parcours géographique partant de la grégorienne romaine, virevoltant au travers de l'Europe, s'échappant sur le continent africain, poursuivant par les deux Amériques, pour atterrir sur l'Asie du centre et de l'est. L'oubli de l'Océanie des îles est pardonné au compilateur français grâce au vertigineux pèlerinage intercontinental de ce livre.

Les auteurs sollicités - Karl Neufeld, Elochukwu Uzukwu et Avery Dulles, entre autres - nous conduisent de relectures de Vatican II en élaborations de théologie de base, de dialogue chrétien avec les cultures et les philosophies locales en mentions pointues d'éminents «traducteurs» de la foi à découvrir ou redécouvrir.

D'intelligentes et courtes conclusions enchaînent les parties les unes aux autres ; l'absence de bibliographies sommaires est cependant regrettable.

Cet ouvrage ouvre immanquablement le lecteur à la réalité incontournable que le monde

catholique s'enrichit - dans l'inspiration du concile - de l'apport, des tentatives et des propositions de centaines d'exposants de la foi chrétienne qui s'incarne inexorablement dans les biotopes qu'elle rencontre. Un sentiment de modestie et d'enthousiasme nous anime devant une telle ampleur de mise en commun d'informations et de résultats tout à la fois. Un *aggiornamento* à bien des égards !

Thierry Schelling

LA VÉRITÉ EST SYMPHONIQUE

Aspect du pluralisme chrétien
par Hans Urs von Balthasar
Paroles et Silence, Saint-Maur 2000, 158 p.

Traduit en 2000, l'ouvrage de H. U. von Balthasar avait déjà paru en allemand en 1972. Se posait alors la question d'une sorte d'éclatement de la théologie catholique suite à Vatican II. On ne savait pas trop bien comment comprendre et gérer cet éclatement grandissant et on lui avait donné le nom prosaïque de «pluralisme». Le Synode des évêques qui fit le point sur le concile parlera, lui, de «pluriformité». La différence de vocabulaire montre bien qu'il y a un problème qui tourne autour de la vérité.

L'originalité de l'auteur se situe, me semble-t-il, dans un effort pour ramener toute la diversité de la pensée chrétienne, non pas seulement à la Parole de Dieu fait homme,

mais à son *Je* qui dit «Je suis... la vérité». Or le «Moi humain de Jésus-Christ s'enracine d'une façon incompréhensible dans un Moi divin... (et) entre l'humain et le divin se trouve la distance et la dissemblance toujours plus grande.»

Le centre de toutes les manifestations particulières de Dieu dans l'histoire est placé dans son *Je*. «Toute vérité, quelle qu'elle soit, est jugée, orientée et disposée à partir de ce centre.» D'où les aspects illimités de la vérité qu'est le Christ «se comportant à l'égard de son centre comme un membre à l'égard de la totalité du corps vivant.» Et ce corps peut être considéré comme un morceau du Moi de Jésus. C'est là où s'unifient l'aspect objectif des vérités chrétiennes et leur «recentrement» subjectif dans la personne vivante du Verbe de Dieu.

Dans une seconde partie, l'auteur fait l'épreuve de la véracité de ce qu'il vient de dire. Il reprend des termes que l'après-concile avait opposés, Eglise et monde, foi et action... et les replonge dans le creuset incandescent des termes bibliques correspondants. Sans se fondre ni se confondre, ils en viennent à se compénétrer dans l'effervescence de l'Esprit. On ne les soumet pas à un mouvement transcendant dialectique de type hégélien. On ne vise pas une synthèse propre et en ordre, mais on voit apparaître la riche complexité de la doctrine biblique qui seule permet un regard simple sur les choses de la foi.

Pierre Vuichard

Biographies

YVES CONGAR
Journal d'un théologien
1946-1956
présenté et annoté par
Etienne Fouilloux
Cerf, Paris 2000, 464 p.

L'Histoire se répète... A la lecture du journal d'Yves Congar, on a l'impression d'entendre, au travers de ses remarques acerbes sur la curie romaine, la papauté ou les rouages administratifs de son ordre religieux, les mêmes invectives d'aujourd'hui à l'égard des mêmes institutions - (sic) *transit gloria mundi* !

Sa publication *verbatim* réjouira tout à la fois les historiens et les amateurs de romans policiers ! Certaines pages des déboires entre Rome et le futur cardinal, alors gênant, ou le dominicain et ses supérieurs sur la publication ou non de tel ouvrage phare sont tout simplement savoureuses. Ces temps de crises alternent avec sa rencontre providentielle des pionniers de l'œcuménisme du XX^e siècle.

Si les longueurs, voire les répétitions, témoignent de la spontanéité de l'auteur, la structuration du livre, rendue difficile par la masse d'informations rassemblées pêle-mêle, reflète peut-être la confusion alors vécue par ce prisonnier de son génie face au pharisaïsme d'une Eglise-mère lente à le reconnaître. De célèbres hiérarques ou d'anonymes confrères en viennent à être malicieusement

égratignés sous sa plume parfois directe ; les moments de désolation, voire de dépression, infligés par les sanctions du Saint-Office déterrent un Congar profondément fidèle au Christ et amoureux de l'homme.

Ce morceau de vie d'un incontournable théologien par lui-même confirme l'adage évangélique : nul n'est prophète dans son pays ! Un livre à dévorer, donc !

Thierry Schelling

ALDOUS HUXLEY
Le cours invisible d'une œuvre 1894 - 1963

par Françoise B. Todorovitch
Salvator, Paris 2000, 508 p.

«Il est toujours plus facile de faire un épigramme sur un homme que de le comprendre», dit A. Huxley à la fin d'une biographie. Suivant cet enseignement, on ne pourrait reprocher à F. B. Todorovitch d'avoir emprunté la voie de la facilité, elle qui a consacré cinq cents pages à la biographie du poète anglais. Intitulée *Le cours invisible d'une œuvre*, cette biographie ne délaisse pas pour autant les parties visibles de la vie de l'écrivain, telles que ses nombreuses pérégrinations sur la surface du globe et bien sûr ses publications variées.

Mais la vie de cet homme de lettres recèle des parties souterraines que l'auteure du livre, psychanalyste, nous fait découvrir. Parmi elles, il y eut des épreuves douloureuses dont la

plus contraignante fut sans doute celle d'une lutte perpétuelle contre la cécité. L'exercice répétitif n'était d'ailleurs pas étranger à A. Huxley, lui qui pratiquait régulièrement la philosophie en s'inspirant des grands mystiques, mêlant ainsi la sagesse orientale à la pensée de l'Occident chrétien : ce fut là la deuxième face, plus lumineuse et tout intérieure, de sa vie invisible.

Parce qu'A. Huxley a laissé sa trace dans presque tous les domaines de l'expérience humaine, sa vie nous aide à mieux contempler «quelle œuvre est l'homme», pour reprendre le titre de conférences qu'il donna trois ans avant sa mort. La lecture de cette biographie fortifie notre conviction que l'homme n'est pas une image que l'on pourrait voir, car la vie n'a rien de visible.

Jean-Nicolas Revaz

Histoire

QUE RESTE-T-IL DU PARADIS ?

par Jean Delumeau
Arthème Fayard, Paris 2000, 540 p.

«Le paradis est lumière, couleurs et parfum.» Il suffit de tomber sur une phrase pareille pour ressentir le désir de découvrir le livre tout entier. Jean Delumeau nous avait fait découvrir la «prédication de la peur». Une somme monumentale d'érudition retraçant la culpabilisation en Occident

du XIII^e au XVIII^e siècles. En 1992, il entreprenait de nous faire découvrir *Une histoire du paradis*. Promesse tenue et tâche achevée avec la parution de ce troisième tome, consacré à l'image du paradis tant à travers les visions narratives des mystiques que dans le reflet des peintres, musiciens, écrivains et sculpteurs. Le langage mystique des ravissements et autres extases qui allaient, chez une Thérèse d'Avila, jusqu'à soulever son corps au-dessus du sol, trouve parfois des expressions savoureuses. Jean Delumeau se garde de nous en priver. Ainsi, lorsqu'il nous raconte, sans ironie mais on devine le sourire de l'historien, le «traumatisme» d'un Charles de Condren, supérieur de l'Oratoire de France vers 1630-1640. Son amour de Dieu fut tel, qu'un jour la «palpitation fut si violente» que plusieurs de ses côtes durent changer de place afin de «donner plus de place à son cœur». L'«éminence» qui se forma sur sa poitrine resta, dit-on, visible jusqu'à sa mort ! Le langage de Dante, celui de Jean-Sébastien Bach ou de Mozart, mais aussi l'immense iconographie représentant les anges, les saints, les élus, constituent la fantastique «histoire d'une espérance».

Il fallait aussi le grand art de Jean Delumeau, conteur, savant et croyant, pour narrer ce récit qui jamais ne lasse. Mieux, qui nous élève sans effort au septième ciel !

Albert Longchamp

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE ANCIENNE GRECQUE ET LATINE

1. De Paul à l'ère de Constantin

par Claudio Moreschini et Enrico Norelli
traduit de l'italien par Madeleine Rousset
Labor et Fides, Genève 2000, 510 p.

Ce pavé d'un demi millier de pages denses d'écriture et truffées d'informations s'impose comme un manuel d'étude et un ouvrage de consultation et de référence incontournable pour tous ceux qui veulent approfondir leur connaissance des textes chrétiens, grecs et latins des premiers siècles.

Rien qu'à le feuilleter, on peut se faire une idée de tout ce qui existe dans le domaine : lettres de Paul et autres, traditions évangélique et johannique, apocalypses, traités, homélies, discipline ecclésiastique, apocryphes, Pères de l'Eglise et auteurs condamnés, apologistes grecs, littérature martyriale, poésie, littérature chrétienne latine, occidentale et africaine...

Avant la lecture directe d'un texte ou d'un auteur, ce livre, rédigé par deux des meilleurs spécialistes actuels, fournira à chacun une bonne information préalable sur l'état récent de la recherche et sur la problématique spécifique.

Les auteurs ont saisi l'occasion que leur offrait la traduction française de leur ouvrage (l'édition originale italienne date de 1995) pour revoir leur

texte ainsi que les bibliographies de chaque paragraphe. Celles-ci ont été adaptées aux exigences du public francophone. Madeleine Rousset, helléniste genevoise, a su rendre un exposé rigoureux et parfois ardu dans un français agréable qui laisse bien transparaître la brillante vivacité de l'esprit et par moments même le brio des deux savants italiens.

Alessandra Lukinovich

Figures d'Eglise

LA RELIGIEUSE MEXICAINE

Sor Juana Inès de la Cruz, ou le scandale de l'écriture
par Jean-Michel Wissmer
Métropolis, Genève 2000, 186 p.

Née au XVII^e siècle, fille naturelle d'une mère créole et d'un père capitaine, d'origine basque, dont le passage en Nouvelle Espagne (Mexique) fut aussi fugace qu'une nuit d'amour, Sor Juana Inès de la Cruz fut une poétesse extraordinaire dont l'œuvre variée et riche demeure un fleuron du grand siècle d'or espagnol. Elle passa 40 ans de sa vie au couvent, après avoir été dame de compagnie de la Vice-reine, et entretiendra ainsi avec la Cour des relations très importantes qui feront d'elle une protégée intouchable.

Brillante, sans doute surdouée, elle choisit le couvent comme endroit le plus propice à sa vocation d'artiste. Féministe

avant l'heure, elle eut à combattre tabous et pouvoir masculin (celui terrifiant de ses confesseurs). Sa vie est un véritable labyrinthe, aussi baroque que son œuvre qui se compose de textes profanes (poèmes d'amour, comédies, énigmes, lettres) et religieux (autos sacramentales, poèmes mystiques, textes de dévotion). Son œuvre résonne de tous les échos d'un siècle. Elle nous parle du Mexique mais aussi de l'Europe, de sa culture, de la vie de la Cour espagnole, du poids moral de l'Eglise, avec en arrière fond la terrible Inquisition, et de la condition des femmes à une époque où leurs choix étaient si limités. Adulée de son vivant, appelée la dixième Muse, elle réalise, à l'âge de 47 ans, une conversion totale. Fait sa confession générale, s'accuse de n'avoir pas été une bonne religieuse, se sépare de tous ses biens - plus de 4000 livres et objets d'art de grande valeur - se replie dans une cellule, décide de ne plus écrire et soigne les malades lors d'une grave épidémie qui lui coûtera la vie. Ce grand retournement a suscité beaucoup de questions et d'interrogations. Il semble cependant, qu'après 300 ans d'incompréhension, on ait enfin levé le voile sur ce mystère. Je ne le révélerai pas... laissant le soin au lecteur de le découvrir par lui-même, tout au long de ce livre qui fascine comme une superbe énigme.

Marie-Luce Dayer

PIERRE CLAVERIE
Un Algérien par alliance
par Jean-Jacques Pérennès
Cerf, Paris 2000, 394 p.

Comment, tout en respectant son mystère, dire la beauté d'une existence ? L'auteur, dominicain, a su admirablement restituer la personnalité attachante de son confrère et ami Pierre Claverie (1938-1996), évêque d'Oran, qui a donné sa vie pour ses amis. Il faudrait entrer dans ce livre comme on entre dans un sanctuaire, sandales à la main, les yeux fixés sur le buisson ardent d'une trajectoire hors du commun, pour repartir meilleurs, transformés, prêts à s'engager avec un cœur simple et aimant.

Dans cette tranche de l'histoire finement décrite (passage «de l'Algérie coloniale à l'Algérie algérienne»), le cheminement de Pierre Claverie est exemplaire. Cheminement personnel qui l'amène progressivement, lui, pied-noir, à sortir de la «bulle coloniale». Cheminement en Eglise qui peut servir de modèle pour une forme de mission discrète et fraternelle, respectueuse des autres religions. «La sainteté est d'abord une grande passion», affirme cet évêque chaleureux, aux relations à la fois uniques et multiples, affectueuses et exigeantes. Tout en lui respire la joie, l'intelligence, l'équilibre : ses liens familiaux, sa vie de frère dominicain, sa perception de la vérité et du dialogue interreligieux, sa clairvoyance politique, son combat pour une

Eglise ouverte, fidèle à l'Evangile, dans «une humanité plurielle non exclusive».

L'action de grâce accompagne la lecture de cet ouvrage écrit dans la joie. La mort, certes, est présente à chaque pas, mais traversée déjà par la lumière du Règne à venir. Heureuse Eglise qui a le privilège de compter parmi ses membres des témoins de ce Règne tels que Mgr Claverie, humble frère prêcheur, homme d'action et de contemplation, disciple émerveillé de Jésus autant par l'abandon que par l'engagement.

Marie-Rose Genoud

Vous trouverez ces livres
au **CEDOFOR**
Centre de documentation
et de formation religieuses.

Crée en 1975
par la revue **choisir**,
le **CEDOFOR**
est ouvert au public
pour des recherches,
des emprunts de livres,
et la consultation de
documents et revues.

du mardi au vendredi,
de 9h à 12h et
de 14h à 17h.

18, r. Jacques-Dalphin
1227 Carouge-Genève
☎ 022 / 827 46 78

Arthus-Bertrand Yann : 365 jours pour la terre. *La Martinière, Paris 2000, sans pagination.*

Balthasar Hans-Urs von : Qui est l'Eglise ? *Socomed Médiation, Saint-Maur 2000, 118 p.*

Barth Karl : L'Eglise en péril. *Desclée de Brouwer, Paris 2000, 132 p.*

Bianchi Enzo : La saveur oubliée de l'Evangile. *Renaissance, Paris 2001, 210 p.*

Blanc Philippe : Aller au cœur de Jésus. *Saint-Augustin, St-Maurice 2000, 106 p.*

Briod Jacques : Soudain un train. Récit. *Autrement, Paris 2001, 168 p.*

Caffarel Henri : Présence à Dieu. Cent lettres sur la prière. *Socomed Médiation, Saint-Maur 2000, 254 p.*

Chavot Pierre, Potin Jean : L'ABCdaire de Jésus. *Flammarion, Paris 2000, 120 p.*

Chebel Malek : Dictionnaire des symboles musulmans. Rites, mystique et civilisation. *Albin Michel, Paris 2001, 502 p.*

Le Christ dans l'art. Des catacombes au XX^e siècle. Ouvrage collectif [33862]. *Bayard, Paris 2000, 250 p.*

Coste René : Les dimensions sociales de la foi. Pour une théologie sociale. «*Cogitatio fidei*» n° 217, *Cerf, Paris 2000, 556 p.*

Daniel-Ange : Jean-Baptiste. Pour le nouveau millénaire, le

prophète de la lumière. *Les Béatitudes, Nouan-le-Fuzelier 2000, 514 p.*

Le foisonnement religieux. Une question pour les chrétiens. Ouvrage collectif [33645]. *Vie Chrétienne, Paris 2000, 74 p.*

Garrigues Jean-Michel : L'épouse du Dieu vivant. Marie, plénitude trinitaire de l'Eglise. *Socomed Médiation, Saint-Maur 2000, 118 p.*

Gelineau Joseph : Quand vous priez, dites... Notre Père - Je vous salue - Jésus Sauveur - Ame du Christ. *Saint-Augustin, St-Maurice 2000, 104 p.*

Jean-Paul II : Vous qui m'écoutez. Discours pastoraux. *Presses du Châtelet, Paris 2000, 352 p.*

Johnson Luke Timothy : Jésus sans parti pris. La quête chimérique du Jésus historique et la vérité des Evangiles. *Cerf, Paris 2000, 232 p.*

Kourouma Ahmadou : Allah n'est pas obligé. Roman. *Seuil, Paris 2000, 234 p.*

Locht Pierre de : Oser être chrétien aujourd'hui. *Desclée de Brouwer, Paris 2000, 136 p.*

Luroi Gérard : Emmanuel Mounier. Genèse de la personne. *L'Harmattan, Paris 2000, 254 p.*

Marchadier Bernard : Notes claires pour une époque fumeuse. *Ad Solem, Genève 2000, 128 p.*

Martini Carlo Maria : Méditations sur l'Evangile de Jean.

Saint-Augustin, St-Maurice 2000, 248 p.

Marc Gabriel : Il faut aimer l'Eglise, nom de Dieu ! *Atelier, Paris 2000, 176 p.*

Perron Martine : Communiquer avec des personnes âgées. La «Clé des sens». *Chronique sociale, Lyon 2000, 160 p.*

Révillion Bertrand : Croire ou ne pas croire. II. Vingt-deux personnalités face à Dieu. *Bayard, Paris 2000, 258 p.*

Rinaldi Angelo : Tout ce que je sais de Marie. Roman. *Gallimard, Paris 2000, 274 p.*

Les richesses de l'Orient chrétien. Ouvrage collectif [33853]. *Saint-Augustin, St-Maurice 2000, 196 p.*

Romanens Marie : Le divan et le prie-Dieu. Psychanalyse et religion. *Desclée de Brouwer, Paris 2000, 288 p.*

Rouet Albert : Faut-il avoir peur de la mondialisation ? Enjeux spirituels et mission de l'Eglise. *Desclée de Brouwer, Paris 2000, 104 p.*

Rougier Stan : Paco Huidobro, le prophète de Buenos-Aires. *Salvator, Paris 2000, 132 p.*

Van Elderen Marlin : Finding a voice. Communicating the Ecumenical Movement. *Nouvelles œcuméniques, Genève 2000, 166 p.*

Weber Eric : Images secrètes de la montagne. *Cabédita, Yens-sur-Morges 2000, 150 p.*

C Compagne amoureuse des amoureux esprits
Dure comme l'enfer
Son âme est passagère
Comme l'air comme un feu comme le vent léger
Et comme l'eau courante
Mais non pas éphémère
Cavalière est son âme et coureuse de songes
Comme des os qu'on ronge

Il marche sur les flots sans mouiller son talon
Et a pour compagnons
Des ogres assassins et des anges larrons
Abrité de ses yeux son visage est leur ciel
Et le ciel n'est plus rien au prix de sa beauté
Un sourire de lui a su les déchirer
Du tombeau de la mort il les a retirés
Et les a replongés dans l'océan d'aimer
Et la mort et l'enfer s'endorment à leurs pieds

Il vient d'un autre bord étranger à nos rives
Où merles sont des grives
Et ses pas sont des bonds
D'un ange vagabond
Il livra au démon une guerre ordinaire
Et troubla la raison des âmes mercenaires
D'un limon turbulent sa substance est pétrie
Et la mort s'engloutit dans sa bouche
gloutonne]

Comme fond un sorbet
Terre ivre de son sang tu es désaltérée

Vois de ton bel amant les restes misérables
D'un cœur séché d'amour et d'une âme
adorable]

Sa mort est suspendue au-dessus de sa vie
Dans un ciel presque noir un arbre sans
oiseaux]

Dresse son échafaud
Non l'air n'a pas perdu ces soupirs lamentables
Ils reviendront demain et plus épouvantables
L'air a serré ses pleurs en noirs et gros nuages
Pour crever à minuit de grêles et d'orages
Sur les bois sans chemins où flambe la folie

Depuis que Dieu est mort le diable nous
conduit]

Vers de gris paradis
Où périclent d'ennui
Même les fleurs du Mal
Que fait encore ici la terre sous le ciel
Des anges vidangeurs boiront cette vaisselle
Rougie de son sang chaud

Démons qui fréquentez des sépulcres la lame
Donnez-moi je vous prie nouvelles de son âme
Ou montrez-moi ses os échappés du tombeau
Et sa chair en lambeaux

Gérard Joulé

Christus

N° 190
avril 2001
128 p. - 60 F
étr. 67 F

Homme et femme devant Dieu *Chacun son pas*

L'objet de ce numéro est d'ouvrir une recherche, de trouver une expression sur la quête de Dieu, en tant qu'elle est vécue par des hommes ou par des femmes. Cette quête s'enrichit de modalités spécifiques dans la façon de vivre la foi, de se rapporter au Christ, à Marie, à l'Eglise, de prier, d'affronter l'épreuve, de discerner les appels de Dieu, de s'engager dans le service... Modalités qu'il est utile de formuler, puisqu'une expérience ne prend conscience d'elle-même qu'à travers un langage.

*Robert Scholtus, Michel Rondet, Jean-Claude Sagne,
Marie Vidal, Colette Lacoste, Bernard Bastian, Paul Verdeyen,
Geneviève Esmenjaud, Claude Langlois*

BULLETIN DE COMMANDE

CH

Je souhaite commander le n° 190 de *Christus* au tarif de 60 F.

Nom & prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Date :

Renvoyer à Christus • 14, rue d'Assas - 75006 PARIS
<http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>